

bonne SANTÉ mutualiste

LA REVUE SOLIDAIRE DE VOTRE MUTUELLE

#96 JANVIER / FÉVRIER 2022

“ L'homme se doit d'être
le gardien de la nature,
non son propriétaire ”
Philippe Saint-Marc

L'ENJEU VITAL DE L'ENVIRONNEMENT

P.3
Santé Publique

“Grande Sécu” :
où est le piège ?

P.19
Accès aux soins

À l'épreuve de la santé,
les infirmières

P.22
Santé-Environnement

La décroissance est-elle
la solution ?

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS MUTUELLES DANS LE CAHIER CENTRAL

JEU CONCOURS
GAGNEZ
UNE SMARTBOX
BIEN-ÊTRE

P.24

bonne SANTÉ mutualiste



Sylvie Dubois
Présidente du Groupe Entis

À l'aune de 2022

Chers adhérents, alors que s'estompe une année 2021 tellement chargée d'événements, parfois heureux mais, hélas, parfois malheureux, vos mutuelles, leurs dirigeants élus et militants, leur personnel mobilisé, vous adressent leurs meilleurs souhaits pour 2022.

Dans ce numéro de Bonne Santé Mutualiste, il faudra lire absolument notre dossier, réactif à la COP 26 et situant notre positionnement mutualiste dans la protection de l'environnement. Il faudra déjouer avec nous le piège de la "Grande Sécu",

annoncé à grand renfort de communication, comme dénoncé dans l'article ci-contre. En ce début d'année, il faudra lutter contre l'isolement de nos aînés et comprendre, en page 19, la situation dramatique du personnel médical. Ce numéro colle aux réalités de notre quotidien, d'où émerge toujours le besoin vital d'une solidarité multiple, d'une égalité femmes-hommes parfaite, d'une société sans discriminations et multiraciale, d'un environnement protégé, somme toute autant de valeurs dont le mutualisme est le creuset.



Sommaire #96

Santé Publique

3. "Grande Sécu" : où est le piège
4. Hommage
Michel Étiévent - Amboise Croizat

Dossier Spécial

5. L'enjeu vital de l'environnement

Le cahier de vos mutuelles

L'asso qui crée du lien

17. L'association Espace Femmes
Geneviève D.
17. L'ADAPEI 80 et l'AFAPEI 62

Santé

18. Suicides, une épidémie
dans la pandémie

Accès aux soins

19. À l'épreuve de la santé,
les infirmières

Société

20. Lutter contre l'isolement
de nos aînés

Santé sexuelle

21. Une affaire de consentement
mutuel

Santé environnement

22. Protection de l'environnement :
la décroissance est-elle
la solution ?

Ta santé t'appartient !

23. MAS : appel aux délégués
23. Le kiosque

Jeu concours

24. Avez-vous bien lu votre journal ?



www.mutuelledefranceunie.fr



www.mutuellesamir.fr



www.umfmb.fr



www.mutuellemth.fr



www.mutuale.fr



www.mutuelle-ensemble.fr



www.mutuelleloireforez.fr

Bonne Santé Mutualiste est la revue trimestrielle de l'UGM Entis, les mutuelles de l'être • Janvier / Février 2022 n°96
Directeur de la publication : Yannick Beaumont
Rédaction, conception et réalisation : Critères
Photographies : Adobe Stock et Critères
Imprimé en France sur papier recyclé.
Numéro de CPPAP : 0324 M 05566



Groupe
Entis

39, rue du Jourdil - Cran-Gevrier
CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9
Tél.: 09 69 39 96 96 - Fax: 04 50 57 98 02
www.groupeentismutuelles.fr

“Grande Sécu”: où est le piège?

Olivier Véran aurait-il lancé l'idée d'une "Grande Sécu", d'une extension du régime de base de l'Assurance maladie sur un périmètre aujourd'hui pris en charge par les mutuelles, les assureurs et les institutions de prévoyance ? Proposerait-il une belle et forte Sécurité sociale, qui offre à tous un accès égal aux soins ? Soutiendrait-il donc le cheval de bataille de longue date de vos mutuelles ? Pas tout-à-fait...

Certes, le ministre a sollicité l'avis du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) pour plancher sur l'équilibre entre Assurance maladie et complémentaires santé. Mais sans préjuger de quel côté de la balance devait pencher cet équilibre. Le rapport, présenté le 19 novembre, évoque d'ailleurs quatre scénarios possibles :

Scénario 1

On continue comme maintenant

Dans ce scénario, le dispositif actuel perdurerait, avec la Sécurité sociale d'un côté et les complémentaires de l'autre. Les seules modifications interviendraient sur la couverture de certains patients. Il est question par exemple de diminuer le reste à charge pour les retraités modestes. Si cette solution a l'avantage de ne pas chambouler "l'architecture" actuelle du système de santé, elle ne saurait satisfaire l'ensemble des assurés (on allège le coût pour les retraités, mais quid des chômeurs, des étudiants?) mais surtout elle ne dit pas comment et par qui elle serait financée.

Scénario 2

On renforce la Sécurité sociale

Le Haut Conseil propose une extension du champ d'intervention de la Sécurité sociale jusqu'au remboursement à 100% des dépenses de santé par l'Assurance maladie. Élections présidentielles obligent, c'est la piste qui semble avoir les faveurs du ministre de la Santé, Olivier Véran. Il n'y aurait donc plus qu'une seule entité, les deux systèmes fusionnant. La prise en charge de l'ensemble des « dépenses nécessaires d'un point de vue sanitaire » représenterait 22,4 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires. Sur le financement, le Haut Conseil évoque une hausse des cotisations patronales ou de la CSG. Sur le remboursement à 100%, il suggère de s'inspirer du modèle du 100% Santé mis en place pour les équipements optiques, auditifs et dentaires : les assurés piocheraient dans un "panier de soins" entièrement remboursés par la Sécu. Mais les acteurs du secteur qui craignent pour leur part de marché peuvent se rassurer car les assurés garderont la possibilité de souscrire une assurance complémentaire pour les soins "hors panier".

Scénario 3

On rend obligatoire la complémentaire et on encadre les tarifs

Dans ce scénario, l'ensemble des Français, y compris les 5% de Français qui n'en ont pas, se-

raient dans l'obligation de souscrire une complémentaire, mais l'instauration de cette « assurance complémentaire obligatoire, universelle et mutualisée » serait assortie d'un encadrement des tarifs des complémentaires. Les opérateurs interviendraient désormais dans le cadre d'une mission qui leur serait confiée par l'État. Ceux qui le souhaitent pourront néanmoins développer une offre marchande à travers le marché des sur-complémentaires qui risque en effet de se développer.

Scénario 4

On fait peser encore plus des dépenses sur les complémentaires

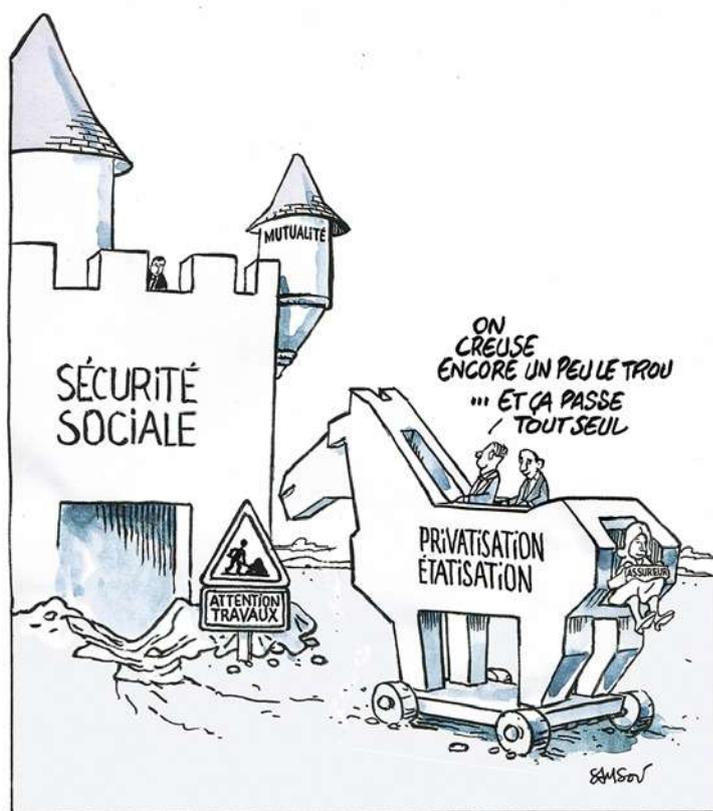
Cette piste, évoquée à la fin du rapport du HCAAM, renforce le poids des complémentaires santé face à la Sécurité sociale. Il s'agit donc de privatiser encore un peu davantage la santé, en déremboursant pour tout ou pour partie certains

soins. Un cadeau pour les assureurs qui verraient ainsi s'étendre leur part de marché d'autant.

Objectifs affichés...

En préambule de son rapport, le Haut Conseil indique qu'en matière de dépenses de santé, le système actuel « assure le reste à charge moyen des ménages en santé le plus faible des pays de l'OCDE ». Ce n'est donc pas la raison pour laquelle le Haut Conseil a été chargé de ce rapport, qui pointe du doigt les primes et frais de gestion des complémentaires.

Ceux-ci ont représenté en 2018, 7,5 milliards d'euros contre 7,3 milliards pour la Sécurité sociale, alors que celle-ci a des dépenses six fois plus élevées (le HCAAM semble ne pas avoir connaissance de la taxation des mutuelles à 15% et des 5 milliards d'euros qu'elles versent à l'État chaque année.).



PLFSS 2022

LE FINANCEMENT DE LA SÉCU AU CŒUR DES DÉBATS

Pour le gouvernement, le PLFSS 2022 porte « de réelles avancées » avec l'extension du Ségur pour les professionnels du secteur médico-social à hauteur de 2 milliards d'euros, l'instauration d'un tarif national plancher pour les heures de services d'aide à domicile, la simplification de l'accès à la complémentaire santé solidaire, le versement en temps réel du crédit d'impôts et des aides sociales liées aux services à la personne. Et la promesse qu'aucune économie ne sera demandée à l'hôpital public. Pourtant, la question du retour à l'équilibre menace toujours la Sécu, dont les comptes sont dans le rouge pour cause de pandémie. Le PLFSS prévoit un déficit du régime général de la Sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse de -20,4 milliards d'euros. Rappelons que l'État a fait porter à la Sécu le poids des mesures prises alors. Il l'a aussi fait peser sur les complémentaires santé avec la taxe Covid, que le texte initial du PLFSS 2022 prévoyait même de doubler, avant d'y renoncer en novembre.

Autre motif allégué, la réponse imparfaite que le système actuel apporte aux besoins des assurés : « il ne supprime pas les risques de restes à charge importants sur des soins essentiels (séjours hospitaliers) et pas toujours prévisibles. Ces restes à charge sont en outre élevés pour les risques plus lourds liés à l'incapacité temporaire, l'invalidité, le décès ou encore le chômage. »

Enfin, les organismes complémentaires favoriseraient les dépassements d'honoraires pratiqués par certains praticiens libéraux : « si leur prise en charge par les organismes complémentaires permet aux patients un meilleur accès financier à ces médecins, elle contribue aussi à l'essor du secteur 2 (qui permet au praticien de fixer librement ses tarifs). » La part de ces professionnels serait passée de 37 % en 2000 à 50 % en 2020.

... et intentions réelles

On comprend donc que ce rapport poursuit le double mouvement d'étatisation et de privatisation de notre système de santé. Depuis les évolutions introduites en 1996 par les ordonnances "Juppé", la Sécurité sociale est soumise au diktat de la maîtrise des dépenses, avec des objectifs fixés arbitrairement par l'État, sans rapport avec les besoins de santé de la population (l' "ONDAM"). Mais parallèlement, la privatisation est à l'œuvre quand

on supprime les cotisations sociales et l'on passe à un financement de la Sécu par l'impôt, quand l'hôpital public est sommé de se gérer comme une entreprise privée, avec des objectifs de rentabilité, quand au fur et à mesure les effectifs et moyens de fonctionnement de la Sécurité sociale sont réduits. Sur les 4 scénarios, seul le second pourrait laisser penser que l'on tend vers une solution qui ne dépouille pas la Sécurité sociale.

Mais l'évocation du modèle du panier 100 % Santé montre que l'on est loin de la Sécurité sociale forte qu'appellent de leurs vœux les mutuelles qui résistent à la marchandisation de la santé. Car en "nationalisant", l'État ne pourra pas prendre en charge toutes les dépenses (quid du

reste des ressources pour piloter tout cela?). Il y a un risque d'appauvrissement de l'offre de soins – du moins celle remboursée – avec le développement d'une santé à deux vitesses, qui laisserait le champ libre aux professionnels de santé pour pratiquer des tarifs et soins haut de gamme (finalement plus un sujet, les dépassements?) et aux assureurs le champ libre pour étendre leur part de marché.

L'État poursuivrait ainsi l'objectif de se délester des dépenses de santé, avec une "Grande Sécu" vidée de sa substance et un secteur marchand de la santé florissant. Dans ce paysage, les mutuelles ayant une éthique et des valeurs auront bien du mal à trouver leur place.

COMMENT SORTIR LA SANTÉ DU SECTEUR MARCHAND ?

Vos mutuelles soutiennent l'idée d'une Sécurité sociale de haut niveau avec un renforcement à la fois de son financement (via les cotisations sociales !) et de son périmètre d'intervention. Pour éviter la marchandisation de la santé, il faut un accès égal à tous à des soins de qualité : pas de dépassements d'honoraires, pas de pénurie de matériels de pointe, de ressources et de talents dans l'hôpital public grâce à des dotations plus larges, des rémunérations plus justes de tous les métiers, des statuts plus protecteurs. De fait, une vraie "Grande Sécu" amènerait la disparition des mutuelles, mais cela signifierait que la santé est enfin devenue un bien public commun, équitablement partagé et solidairement financé.

HOMMAGE À NOTRE AMI MICHEL ÉTIÉVENT

Nous devons continuer le combat de Michel Étiévent pour la Sécurité sociale !

Celui qui a restitué la paternité de la Sécurité sociale à Ambroise Croizat vient de nous quitter. Toutes nos mutuelles s'associent à faire perdurer son combat.

Le second avait été successivement secrétaire de la fédération CGT de la métallurgie avant-guerre, député communiste emprisonné et déporté en Algérie durant la guerre 1939-1945, ministre du Travail à la Libération. On lui doit, entre autres réalisations, la création du régime général de Sécurité sociale. Le premier était journaliste à L'Humanité, passionné d'histoire sociale et d'Ambroise Croizat, grand défenseur de la Sécurité sociale.

Un conquis social

Michel aimait rappeler ces mots d'Ambroise Croizat : « Le régime général de la Sécurité sociale n'est pas un acquis social mais un conquis social. » Car la bourgeoisie cherche toujours à reprendre d'une main ce qu'elle a lâché sous la contrainte, de l'autre main.

Croizat, ministre communiste du Travail, a ce réel mérite, qu'aujourd'hui le peuple français lui reconnaît, d'avoir créé à la Libération, dans un contexte économique défavorable, ce régime universel, général, de Sécurité sociale, financé par un système de cotisations obligatoires prélevées sur les richesses produites par les entreprises, qui assure à chaque citoyen l'accès aux soins.

Sortir Croizat de l'oubli

Étiévent a, lui, le mérite d'avoir sorti Croizat de



l'oubli rampant des symboles de la mémoire ouvrière de notre pays. À travers ses écrits, ses interviews, sa participation au film de Gilles Perret La Sociale, son franc-parler, il a sorti Croizat de l'oubli et rappelé que la défense de la Sécurité sociale telle qu'elle avait été imaginée dans le programme du CNR (Conseil national de la Résistance) et réalisée, mise en œuvre, avec le succès et l'intérêt qu'on lui connaît aujourd'hui pour chaque assuré social, doit être défendue chaque jour, pied à pied. Car, dans ce pays, rien n'est jamais définitivement acquis.

Un système égalitaire et démocratique...

Croizat et les démocrates de son temps souhaitaient que la gestion de ce régime général de Sécurité sociale soit confiée à des représentants

des assurés sociaux. Cela a duré quelques années, avec succès, et grâce à la "Sécu", la mortalité infantile a régressé, l'espérance de vie a augmenté, le système hospitalier public s'est modernisé, l'accès aux soins est devenu un droit. Mais, avec le temps, la bourgeoisie a regagné du terrain et la gestion de la Sécurité sociale a été étatisée.

... Qui ne cesse d'être attaqué

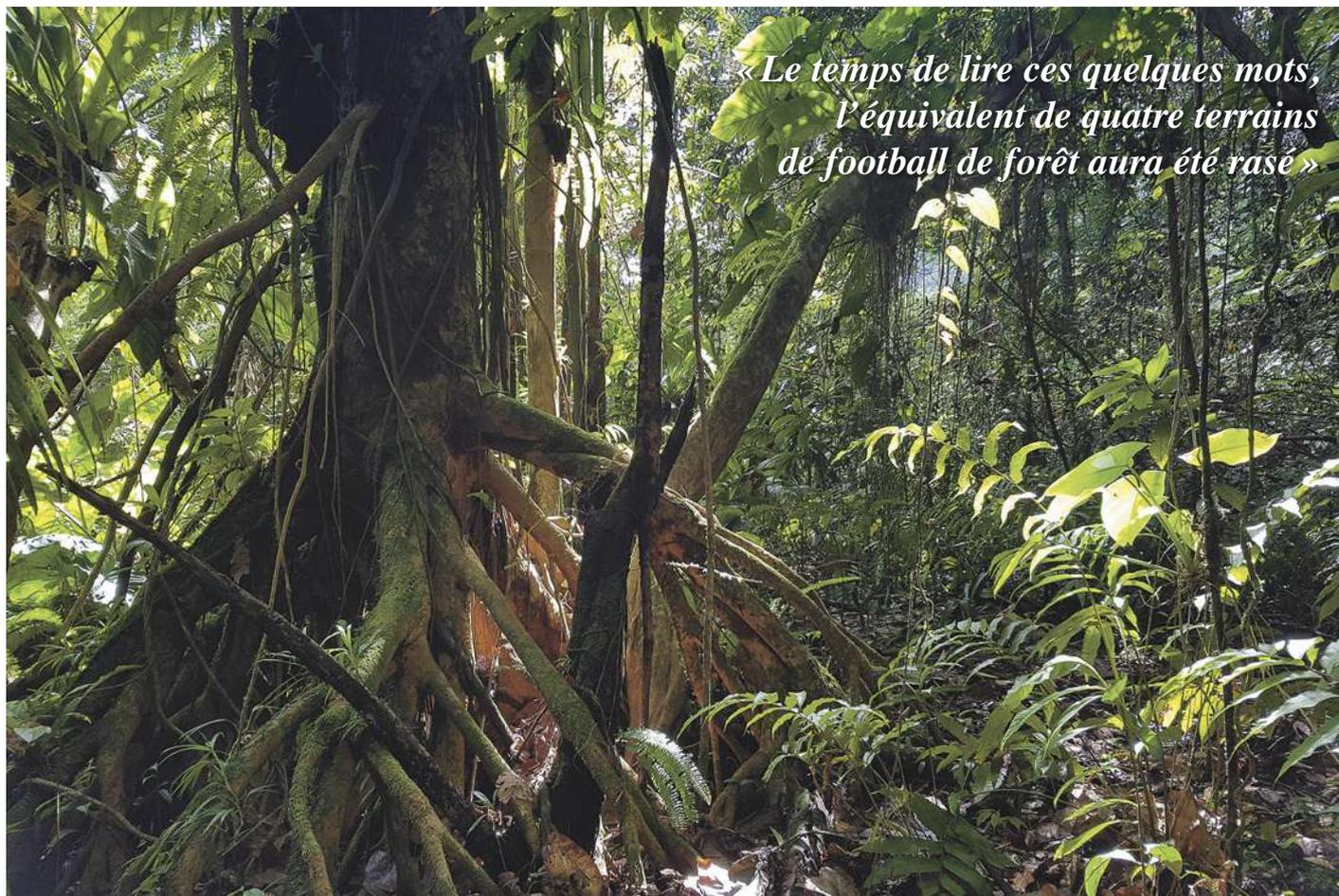
L'austérité est désormais le lot annuel du PLFSS (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale). Chaque année, l'État limite et réduit les moyens financiers de la Sécurité sociale provoquant ainsi de plus en plus de difficultés pour l'accès aux soins.

L'exemple du coût de la pandémie COVID-19 transféré intégralement sur le budget de la Sécurité sociale est à ce sujet édifiant. Si Ambroise Croizat pouvait voir ce qu'est devenue la Sécurité sociale aujourd'hui, il se retournerait dans sa tombe.

Michel vient de rejoindre Ambroise. Malgré les moyens colossaux mis en œuvre, ils n'ont pas réussi à détruire la Sécurité sociale parce qu'il y a dans notre pays des militants comme Michel Étiévent qui consacrent leur vie à sa défense et qui n'oublient pas que les systèmes existent parce que des hommes les ont créés. Ces hommes doivent à jamais être honorés.

Soyez assurés que les mutualistes que nous sommes suivront l'exemple de Michel Étiévent en continuant à assurer et à défendre l'héritage, la pensée et le souvenir d'Ambroise Croizat.

L'ENJEU VITAL DE L'ENVIRONNEMENT



« Le temps de lire ces quelques mots, l'équivalent de quatre terrains de football de forêt aura été rasé »

Jusqu'ici, et non sans réticences, les politiques publiques ont considéré l'environnement comme un risque pour la santé à travers certaines expositions comme le tabac ou l'amiante. Mais aujourd'hui, avec le développement des maladies chroniques d'un côté et la pandémie de Covid-19 de l'autre, la démonstration de l'interaction entre de multiples facteurs environnementaux et la santé est faite. Entre les virus animaux, les pesticides, les composants volatils dans l'air, les plastiques perturbateurs endocriniens, la santé environnementale est devenue une priorité.

Mauvaise qualité de l'air, bruit, dégradation des ressources et de la qualité de l'eau, aliments ultra-transformés, perturbateurs endocriniens, métaux lourds, produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)... Cette liste des substances préoccupantes au milieu desquelles nous évoluons en ville comme à la campagne n'est pas exhaustive, mais elle dresse déjà un bon panorama de ce à quoi nous nous exposons quotidiennement. On ne s'étonne plus aujourd'hui de l'explosion des maladies chroniques depuis l'après-guerre. Les environnements toxiques, on le sait désormais de façon très documentée, sont pathogènes.

L'environnement moderne, cause majeure de maladies chroniques...

L'Organisation mondiale de la santé le martèle depuis 2006, nous sommes face à une véritable

épidémie : les maladies non transmissibles représentent plus de 70 % des décès dans le monde. Elles sont très dominantes dans les pays développés, mais également très présentes dans les pays à faibles revenus.

En Europe, 86 % des décès sont dus à des maladies cardiovasculaires, cancers, problèmes de santé mentale, diabète sucré, maladies respiratoires chroniques et troubles musculosquelettiques. Et cette épidémie de maladies chroniques n'est pas la conséquence d'un changement démographique ou de meilleurs diagnostics.

Pour le cancer par exemple, l'incidence a progressé en France, entre 1980 et 2005, de plus de 93 % chez l'homme et de plus 84 % chez la femme, mais le changement démographique n'expliquait que 41 % de cette augmentation chez l'homme et 29 % chez la femme. Ainsi, plus de la moitié de ces augmentations doit être recherchée ailleurs.

Le tabagisme et l'alcoolisme ? Non, répondent les épidémiologistes, car leur prévalence est en baisse régulière depuis plusieurs décennies, et la diminution du nombre des cancers du poumon et de l'œsophage chez l'homme le prouve.

D'autres facteurs environnementaux sont donc en cause. Comment expliquer, sinon, la croissance du cancer de l'enfant en Europe depuis 30 ans ? l'explosion de cas de cancer de la prostate aux Antilles, en Guyane ? de lymphome chez les agriculteurs d'une manière générale ? l'essor des troubles cognitifs chez l'adulte, des maladies neurodégénératives, des pathologies de la thyroïde, des maladies respiratoires ?

On ne peut plus dire qu'on ne sait pas

Les études se multiplient. Mais elles sont formelles depuis finalement assez peu de temps. En

octobre 2021, une étude publiée dans la revue *Environmental Pollution* établit de manière certaine le lien entre exposition aux phtalates et les décès dus à des maladies cardiovasculaires.

Les médecins de l'Université de New York ont suivi de 2001 à 2010 plus de 5330 adultes. « Jusqu'à présent, nous savions que les produits chimiques provoquaient des maladies cardiovasculaires, qui sont une des premières causes de décès. Mais nous n'avions pas encore lié directement ces produits chimiques à la mortalité », a expliqué l'un des scientifiques signataires de ces travaux. Ils ont ainsi pu estimer que l'exposition à ces composés chimiques provoquait chaque année la mort prématurée de 100 000 Américains de 55 à 64 ans.

En France, l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) vient de publier un rapport pointant du doigt le lien entre l'exposition professionnelle aux pesticides et six maladies graves : trois types de cancers (prostate, lymphomes non hodgkiniens, myélomes multiples), la maladie de Parkinson, les troubles cognitifs et une maladie respiratoire évolutive, la BPCO. Depuis 2015, les lymphomes sont d'ailleurs reconnus en tant que maladie professionnelle chez les utilisateurs professionnels de pesticides.

La Commission européenne s'est positionnée en mai 2021 sur un objectif "zéro pollution d'ici 2050", avec un palier à 2030. Dans le même temps, le rapport européen qui doit permettre de statuer sur les glyphosates excluait 99% des études sur leur toxicité au bénéfice d'études menées par... les fabricants. Une contradiction relevée par Générations Futures mi-novembre, après une COP26 aux promesses vagues et parfois incohérentes, et qui donne raison à celles et ceux qui ont peu confiance dans les pouvoirs publics pour mener une politique volontariste.



La demande citoyenne a considérablement changé et préférerait que le principe de précaution soit appliqué.

La gestion du risque environnemental

Plusieurs visions s'affrontent sur la notion de risque. Longtemps, la gestion des risques chimiques a consisté à attendre la preuve chez l'homme pour agir sur les causes avérées. C'est ainsi que la science épidémiologique a par exemple démontré les effets cancérigènes du tabac. Avec un certain délai... quasiment 50 ans. Et il a fallu aussi attendre plusieurs décennies avant que le lien entre amiante et cancer soit mis en évidence et conduise à une décision

d'interdiction. Dans la gestion des risques environnementaux, la toxicologie fournit quant à elle les valeurs sur lesquelles s'appuient les réglementations.

Or ces valeurs ne prennent pas en compte l'origine multifactorielle des maladies et ce que l'on a appelé "l'effet cocktail". On sait par exemple que les causes du cancer du sein résident dans le mode de vie (nombre et âge des grossesses, allaitement), les expositions chimiques liées aux cosmétiques, l'environnement domestique ou professionnel, la consommation tabagique et alcoolique, certaines conditions de travail.

Ce n'est pas la dose qui fait le poison

Pendant combien de temps est-on exposé à une ou des substances chimiques ? Comment interagissent-elles ? À quel âge ? On sait aujourd'hui que les substances ayant un effet de type perturbateurs endocriniens sont particulièrement toxiques pendant la grossesse.

La publication de l'expertise collective Inserm "Pesticides et effets sur la santé ; Nouvelles données", datant de juillet 2021, confirme que « la grossesse et la petite enfance sont d'une plus grande vulnérabilité face à la présence d'un événement ou agent toxique ». Chez l'enfant, l'Inserm évoque une "présomption forte" de lien entre les leucémies aiguës et l'exposition aux pesticides de la mère mais aussi en cas d'exposition professionnelle du père en période préconceptionnelle. Autrement dit, les bébés naissent "pré-pollués". On sait aussi que certaines substances ont un impact plus important à faible dose et que cet impact peut même être transgénérationnel : c'est le cas du Distilbène avec un impact sur deux générations chez l'homme.

On sait de plus qu'il existe des populations sensibles selon leur susceptibilité génétique ou leur système immunitaire. Bref, un seuil, une valeur et même les classifications sont des outils réglementaires bien insuffisants. Il existe aujourd'hui une science des expositions, l'expologie, qui intègre



EN CHIFFRES

La France utilise **65 000 tonnes** de pesticides par an.

Cela représente **1/3 des pesticides** utilisés en Europe.

« Tout travail scientifique est susceptible d'être bouleversé ou modifié par l'avancée des connaissances. Cela ne nous donne pas pour autant la liberté d'ignorer les connaissances dont nous disposons déjà, ni de retarder les mesures qu'elles semblent réclamer à un moment donné. »

Sir Austin Bradford Hill, épidémiologiste qui a démontré le lien entre tabac et cancer en... 1950.

tous les types de durées d'exposition, à l'échelle de la journée ou au contraire au long cours avec l'alimentation, les voies d'exposition, les réponses de l'organisme...

Airs, eaux, lieux, activités : aux origines du soin

Le lien entre santé et environnement n'est pas une découverte récente. Pour preuve, le traité d'Hippocrate "Airs, eaux, lieux" invitait les médecins à considérer la qualité des eaux et des sols, la qualité de l'air, le genre de vie des habitants. « *Et leur métier* », ajoutera au XVII^e siècle Ramazzini dans son « *Traité des maladies des artisans* ». C'est d'ailleurs grâce à ce que l'on appelle la médecine sociale – et la médecine du travail – que l'on va faire face aux grandes maladies infectieuses comme le typhus ou choléra.

En Grande-Bretagne, John Snow montre que l'épidémie de choléra est plus forte près d'une

certaine fontaine à Londres. « *À cette période se développent tout à la fois hôpitaux, égouts et... espaces verts!* » retrace André Cicoella, chercheur en santé environnementale. La médecine sociale visait l'eau, le ramassage des déchets, le logement, l'éducation aux principes de l'hygiène et elle impliquait à la fois médecins, ingénieurs, urbanistes et même des hauts fonctionnaires comme le préfet Poubelle. « *Louis-René Villermé, à qui l'on doit en 1850 la première loi sur le logement insalubre et celle limitant le travail des enfants, est convaincu du lien entre pauvreté et mortalité, entre environnement et santé.* » Cette politique volontariste a payé. « *De 1850 à 1970, la chute de la mortalité est liée aux trois quarts à la baisse des maladies infectieuses.* » La création de l'Assurance-maladie, qui ouvre l'accès à la médecine à une plus large population, la transformation des hôpitaux, la création des CHU et la recherche joueront leur rôle. Au point d'ailleurs de faire ou-

blier peu à peu la médecine sociale. « *La santé publique va se concentrer principalement sur le comportement individuel* », poursuit André Cicoella, « *en menant, avec succès d'ailleurs, la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.* » Sauf qu'aujourd'hui le défi majeur est tout autre.

Le retour des maladies infectieuses, signal d'alerte

Il y a bien, d'une part, l'épidémie de maladies chroniques liée à l'introduction de substances toxiques dans notre environnement, mais il y a aussi concomitamment, et également depuis l'après-guerre, la croissance régulière de l'apparition de nouveaux agents infectieux.

Ce phénomène de fond témoigne de la façon dont nous brisons les écosystèmes et détruisons la biodiversité en altérant les habitats naturels (en particulier les forêts), en urbanisant, en intensifiant l'agriculture, la pêche, en puisant dans les res-

L'EXPOSITION DES RIVERAINS AUX PESTICIDES ENFIN ÉTUDIÉE

Santé publique France et l'Anses lancent une enquête inédite, PestiRiv, sur la façon dont les produits phytosanitaires dans les zones viticoles affectent les riverains. Une première, car si les effets des pesticides ont été étudiés chez leurs utilisateurs, agriculteurs et viticulteurs, ils ne l'ont pas été jusque-là ou rarement sur ceux qui les subissent alentour.

Des cas de cancer chez des enfants riverains

Il y a bien eu l'affaire Preignac, une école primaire de Gironde située en bordure de parcelles viticoles où le nombre important de cancers chez les enfants avait conduit l'association Alerte des Médecins sur les Pesticides à saisir, en 2015, la Direction générale de la santé. L'institut de veille sanitaire avait conclu que « *la contribution des pesticides au risque de cancer ne pouvait être exclue* » dans cette affaire. Six ans plus tard donc, l'étude PestiRiv va peut-être apporter de vraies réponses. Six régions sont concernées par les investigations, sur 250 zones au total dont 162 viticoles (en

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) et 3 350 participants qui sont suivis d'abord d'octobre 2021 à février 2022, quand les traitements sont moins fréquents, puis de mars à août 2022, au plus fort de leur utilisation dans les parcelles agricoles.

Des résidus chez les résidents

Les chercheurs évalueront l'exposition aux pesticides via des échantillons prélevés sur les participants et via la mesure de l'air intérieur et extérieur, la composition des fruits et légumes des jardins, à la recherche de résidus phytosanitaires. Les vignes, après les pommes, sont les cultures les plus traitées. Le cas de cancer du cerveau et de maladie de sujets à la maladie de Parkinson. L'enjeu est de taille puisque, actuellement, les épandages de traitements sont autorisés jusqu'aux pieds des maisons des habitants. Les premiers résultats seront connus en 2024.

sources et produisant des montagnes d'ordures, jusque dans l'espace. En 2016, le PNUÉ, Programme des Nations Unies pour l'environnement, affirmait que le développement des maladies zoonotiques – les maladies infectieuses des animaux vertébrés transmissibles à l'humain – avait pour origine un problème environnemental, et concluait que « le risque élevé de crises sanitaires majeures est largement sous-estimé ». Depuis la rage, puis la dengue, ce type de maladie semblait ne représenter qu'un risque marginal, ou lointain géographiquement.

Avec la pandémie de Covid-19, nous avons pu constater à quel point nous étions exposés. Nous avons soudain eu davantage d'empathie pour les populations qui subissent MERS, SARS, paludisme, Zika, ces pandémies qui prospèrent à la faveur des dégradations environnementales mais aussi des inégalités géographiques et sociales.

La mondialisation des échanges a laissé le champ libre à une pandémie sans précédent et favorisé son développement au même titre que la fragilisation des populations souffrant de maladies chroniques, elles-mêmes engendrées par l'environnement moderne.

« 75 % des maladies émergentes chez l'homme sont des maladies provenant de l'animal », estime Thierry Lefrançois, du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRA). « Pour freiner l'apparition de ces maladies, il est indispensable de comprendre les interconnexions pathogènes entre les hommes, la faune, la flore, pour construire de socio-écosystèmes sains. »

Penser la santé comme un écosystème

Ce que montre le développement des maladies chroniques et infectieuses, malgré les progrès de la médecine, c'est que la santé traduit non pas l'état de la science, mais la qualité de la relation de



Source photo Ministry of Justice, Communication and Foreign Affairs, Tuvalu Government

Simon Kofé, le ministre des Affaires étrangères de l'archipel des Tuvalu, a interpellé lors de la COP26 les dirigeants du monde entier sur les conséquences du changement climatique et la montée des océans qui menace de nombreuses îles et pays en faisant un discours les pieds dans l'eau.

l'être humain avec son écosystème. Par écosystème, il faut entendre aussi bien le vêtement que l'on porte, le logement dans lequel on vit, le travail, la mobilité.

Une ville conçue pour des déplacements motorisés, plutôt que pour la marche, génère de la pollution mais aussi une baisse d'activité physique et donc un risque d'obésité.

Une région industrialisée participe à la dégradation de la couche d'ozone via des COV, des sols et de l'alimentation via les métaux lourds, les pesticides, les rejets de substances chimiques et par conséquent concourt au développement des pathologies chroniques des habitants.

La santé publique doit donc intégrer, outre le curatif, la prévention au sens large, c'est-à-dire toute disposition pour éviter que notre environnement nous rende malades. C'est le sens de l'initiative *One Health* ("une seule santé"), un mouvement créé dans les années 2000 qui promeut une ap-

proche unifiée de la santé humaine et animale et de la santé des écosystèmes. Il s'agit de trouver les bonnes conditions pour que cet équipage, dont nous sommes tous membres, poursuive sa route. La santé passe par la réduction des pollutions d'origine humaine (chimiques, physiques ou biologiques) et leurs potentiels effets cocktail. Par le soin apporté à la qualité de l'alimentation, des eaux, de l'air ou des sols.

Cela implique un changement de paradigme pour tous ceux dont l'activité a un impact sanitaire : ils doivent se penser comme des acteurs de santé. Industriels, agriculteurs, urbanistes, automobilistes, consommateurs, banquiers, GAFAM, fabricants de textile, astronautes doivent interroger les pratiques : ce que je fais nuit-il à la santé de notre écosystème ?

Une révolution à mener non pas à titre individuel, mais dans un esprit de corps, par secteurs, par pans entiers de nos modes de vie.



LES MUTUELLES, DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Certains secteurs sont plus naturellement portés à penser leurs activités sous le prisme de la responsabilité sociale et environnementale. Ce devrait être le cas des acteurs de la santé notamment. Vos mutuelles en sont convaincues. Dont acte.

L'engagement des mutuelles passe depuis longtemps déjà par des actions de prévention et de sensibilisation auprès des adhérents. Mais pas seulement.

Des actions en direction des adhérents

Les Rendez-Vous Prévention Santé « *Je protège ma Santé, je protège ma Planète* » organisés en partenariat avec WECF, Women engage for a common future, un réseau international écoféministe dont la branche française a été créée en 2008 avec l'objectif d'agir au niveau local et de plaider au niveau national et international pour « *construire avec les femmes un monde sain, durable et équitable* ».

Une problématique que les mutuelles d'Entis suivent de près depuis longtemps : la mallette bébé contenait des biberons sans biphénol bien avant son interdiction, en 2011. L'engagement passe également par les subventions et les dons des Fonds de dotation (Fonds MFU, MGP et UR2S) aux associations œuvrant dans le domaine de la santé environnement. On peut citer Water Family, pour la préservation de l'eau, VRAC, pour consommer durable et sans emballage, Carnets d'Alerte, pour s'informer.

Des actions en interne

Comme charité bien ordonnée commence par soi-même, Entis confie à recycleR cartouches d'encre et papier avec l'organisme Citeo. En 2020, cette démarche a permis à Entis de financer la collecte auprès de 900 habitants et le recyclage de 15 tonnes de papier. Du papier recyclé qu'Entis utilise d'ailleurs quasi exclusivement (83 %) pour réduire son impact environnemental. Mutuale a de son côté confié l'extension de ses locaux à des artisans locaux et veillé dans sa conception à le rendre le plus économe possible en énergie. Le bâtiment répond aux normes Haute Qualité Environnementale. Un système de récupération des pluies alimente les sanitaires. La climatisation est réservée aux seuls espaces de travail collectif. Les bureaux ont été aménagés avec des matériaux durables, du bois, du végétal.

Des actions pour accompagner la mutation de la société

Et c'est aussi dans le cadre de sa démarche RSE que Mutuale s'est tournée vers Miimosa, la plateforme de financement participatif dans l'agriculture et l'alimentation, ce qui lui permet de financer des projets locaux, éthiques et responsables d'exploitants agricoles. La mutuelle étend ainsi son action au-delà de ses murs en permettant par exemple à une ferme de lin de mettre en place une production "zéro produit phytosanitaire". Une façon très concrète d'accompagner la transition écologique de l'agriculture française !

Près de vous, vos mutuelles

Vos mutuelles vivent, bougent, prennent position et sont présentes auprès de tous leurs adhérents. Ce cahier est le témoin de l'activité et de la proximité de vos mutuelles.

GRUPE ENTIS MUTUELLES

Des clefs collectives pour agir demain

Vos mutuelles, et leur groupement, travaillent pour pérenniser leurs activités, améliorer leur service auprès des adhérents. Les 2 et 3 novembre derniers, le séminaire Entis a ainsi été l'occasion d'engager une réflexion sur l'avenir des petites et moyennes mutuelles, sur la place du marketing digital dans le mutualisme et enfin de faire le bilan des travaux menés suite au séminaire Entis 2019.



Ce séminaire était placé sous le signe de la prospective. Car après avoir rappelé les grandes dates et évolutions du mutualisme, des premières caisses de secours populaire à l'ANI, la première journée visait à dresser un état des lieux de ce que traversent les mutuelles à taille humaine, des défis à relever pour mieux envisager un futur.

Quel avenir, quelle stratégie pour les mutuelles ?

Si, comme l'a rappelé Jean-Baptiste Verchay, les assureurs font leur entrée dans la santé dès les années 70, c'est en 1985 que les codes convergent. Les assureurs font du lobbying et imposent leurs impôts et leurs taxes aux mutuelles. Elles grignotent des parts de marché sur l'individuel comme sur le collectif (que les mutuelles ont un peu délaissé). La prévoyance offre aussi de fortes opportunités aux acteurs de l'assurance. Résultats, on arrive à 1/3 de part de marché pour les mutuelles, 1/3 pour les assureurs et 1/3 pour les instituts de prévoyance. Dans ce contexte, qu'est-ce que les gens attendent d'une mutuelle versus une assurance ? Après le visionnage de témoignages, une réflexion autour de la stratégie a été menée. D'où est ressortie la nécessité d'anticiper les évolutions et de se distinguer des assureurs.

Le digital en mutualité interrogé

Le lendemain matin était justement consacré à une thématique au cœur des évolutions actuelles : le digital et plus particulièrement le marketing digital. Une pratique sur laquelle le secteur bancaire est assez avancé. Il faut dire que 74,4 % des Français ont déjà acheté en ligne. Le digital ne cesse de croître dans notre quotidien, avec 59,47 M d'internautes et

49,6 M d'utilisateurs des réseaux sociaux. Pour les mutuelles, comment s'engager dans une stratégie digitale afin de gagner en croissance et en rentabilité ? La question divise. On a évoqué le risque de perdre ses valeurs, les datas et l'éthique, mais aussi les opportunités : pour être aussi visibles que les gros acteurs du secteur, pour mieux cibler, pour toucher les jeunes.

Les principaux chantiers engagés depuis 2019

L'après-midi a été dense avec la présentation des travaux qui ont découlés du séminaire Entis 2019 et qui ont été menés par les élus et opérationnels.

La politique de recrutement des mutuelles : L'UMG, qui comprend 7 mutuelles, peut aller jusqu'à 10. La refonte du site web doit permettre d'attirer de nouveaux organismes, de devenir un pôle attractif reconnu pour ses valeurs, son dynamisme, ses services.

Le renouvellement de la gouvernance : Huit propositions ont été formulées pour attirer des candidats administrateurs : formation, livret d'accueil, promotion des missions, articles, séminaires de réflexion (sur la réforme des territoriaux, la RIA...), commissions politiques ou stratégiques au sein des mutuelles...

La politique de développement Groupe : Les travaux ont porté sur la mise en place de la commission "Développement, Innovation et Marketing", sur les réponses techniques aux appels d'offres, sur la possibilité, pour les mutuelles de proximité, de travailler avec le courtage de proximité, sans s'interdire de travailler avec 2 ou 3 courtiers du top 20.

La cartographie des instances : Cette cartographie permet d'avoir une vision d'ensemble. Côté communication interne, des réunions de service et de direction ont été mises en place. Il faudra encore davantage de formalisme, de temps d'échange, de circulation de l'information.

Le plan pour la qualité de service : Des indicateurs ont été définis sur les périmètres Gestion, Relation adhérent, SI et Communication et vont permettre de mesurer la qualité de service, par exemple sur les délais de traitement des devis, des prises en charge, des prestations.

La communication Groupe : Le site Entis a été entièrement revu, avec un beau travail sur l'identité visuelle, avec la mise en place d'un intranet, une centaine d'articles, un organigramme, le relais vers Bonne Santé, un kit de communication pour les mutuelles, un espace candidature (espace carrière). On a aussi évoqué le catalogue de services, packagé et simplifié pour rendre l'offre claire et optimiser les chances de diffusion ; l'orientation du Système d'Information et de sa sécurisation ; le pilotage budgétaire de l'activité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UGM ENTIS

Être force de proposition

Après les deux journées intenses de séminaire, l'Assemblée générale a permis de converger vers un constat commun des mutuelles adhérentes et de la gouvernance : l'UGM Entis doit être force de proposition.

Le travail conséquent réalisé par les équipes, présenté lors du séminaire mais également lors de l'Assemblée générale, a été salué par la présidente, Sylvie Dubois, dans son rapport moral, mais aussi par les mutuelles. Il a été question de la nécessité de mieux connaître, justement, le travail effectué et de faire coopérer les équipes opérationnelles et les mutuelles.

Une UGM au service des mutuelles

La réactivation de commissions pour le lancement et le suivi des projets lancés ou la clarification du catalogue de service pour rendre plus lisible l'offre ont donc répondu à ces attentes. Avec une volonté commune : que l'UGM soit force de proposition, se montre à l'écoute des mutuelles et puisse leur apporter des solutions, des outils de développement.

En somme, il s'agit de mettre en œuvre la nouvelle base line : ensemble pour assurer l'avenir.

Cette Assemblée générale était aussi marquée par l'arrivée d'une nouvelle Directrice Générale, dont la volonté est bien de se mettre au service des mutuelles, de veiller à rester une entité proche d'elles, soucieuse à la fois de la maîtrise des dépenses et de la qualité de service.

GRUPE ENTIS MUTUELLES

Jennifer Christin: le mutualisme, l'énergie et les valeurs

La rédaction de Bonne Santé Mutualiste a rencontré la nouvelle directrice de l'UGM Entis, Jennifer Christin. L'occasion de revenir sur son parcours au sein du mutualisme et de découvrir sa vision de l'UGM Entis.



Actuaire de formation, Jennifer Christin a d'abord été responsable fonction clé actuarielle durant trois ans avant de prendre la tête, il y a peu, de l'UGM d'Entis. Elle remplace ainsi Florian Godot, parti à la retraite. Elle est également formatrice chez Forma-pass.

Bonne Santé Mutualiste: Comment êtes-vous entrée dans le monde mutualiste?

Jennifer Christin: Pendant 10 ans, j'ai travaillé dans un cabinet de conseil en actuariat. Je conseillais différents types d'organismes complémentaires sur des sujets variés, mais j'intervenais toujours de manière ponctuelle sur les dossiers. Alors quand j'ai vu l'annonce publiée par Entis pour être responsable fonction clé actuarielle au sein du groupe, j'y ai vu l'opportunité rêvée de voir naître les projets et de les suivre jusqu'à leur mise en place.

B.S.M: Cela fait donc plus de trois ans que vous faites partie du Groupe Entis Mutuelles...

J.C.: Oui! Et je dois dire que le groupe correspond totalement aux valeurs qui m'animent. En tant que fonction actuarielle, j'ai pu travailler avec de nombreux acteurs opérationnels et administrateurs des structures membres, ce qui m'a offert une bonne vision de ce groupe dans sa globalité. Quand Florian Godot a annoncé son départ, je me suis interrogée sur son remplacement et je me suis dit «*pourquoi pas moi?*». Devenir directrice m'intéressait pour plusieurs raisons. D'abord, pour avoir une vision transverse des dossiers, mais également pour renouer avec le management et conseiller au mieux nos mutuelles adhérentes... Apporter ma pierre à l'édifice!

BSM: Comment appréhendez-vous ces nouvelles fonctions?

J.C.: Mon rôle consiste à être au service des mutuelles qui adhèrent à l'UGM, à les accompagner et répondre au mieux à leurs besoins. Sur ma feuille de route, il y a trois aspects qui m'intéressent particulièrement. D'abord, le service que nous rendons aux mutuelles adhérentes. J'aimerais renforcer ce lien avec elles. Ensuite, avec les personnes que j'encadre. Je veux que les services communiquent plus entre eux et c'est pour ça que j'ai notamment initié des réunions inter-services. Enfin, avec le CA, qui donne les directives et porte la voix des adhérents. C'est important que l'on puisse, de manière collaborative et constructive, confronter nos idées.

BSM: Le lien est donc primordial pour vous

J.C.: C'est même essentiel! Avec les mutuelles qui nous font confiance, avec nos salariés, avec le CA. Ce lien est dans l'ADN d'Entis. C'est l'une des valeurs que l'on défend, et qui doit, selon moi, rester au cœur des travaux techniques, à chaque fois qu'on réfléchit aux garanties et aux services que l'on propose.

BSM: Quelle est votre vision de l'avenir de l'UGM?

J.C.: On est dans un secteur très contraint au niveau réglementaire, on est soumis à énormément de concurrence. Nos adhérents ont aussi beaucoup évolué dans leurs attentes et leurs priorités.

Face à tous ces changements et ce contexte, ce sont nos valeurs qui sont nos guides. C'est la solidarité, la proximité et l'entraide qui marquent notre différence et qui sont notre force pour demain.

BSM: Justement, ce sont ces valeurs qui vous animent au quotidien?

J.C.: Oui, bien sûr, et également le respect et la bienveillance. Je suis complètement en lien avec les valeurs que l'on défend chez Entis. C'est aussi la raison pour laquelle j'ai candidaté à ce poste.

Cela représente un sacré challenge qui me fait sortir de ma zone de confort. Mais mon envie d'être pleinement actrice et de porter ces belles valeurs dans les projets du groupe me donnent l'énergie nécessaire.

QU'EST-CE QUE L'UGM ENTIS?

L'UGM Entis est une plateforme de services techniques mis à disposition aux mutuelles partenaires, dans différents domaines tels que le juridique, la prévention, ou encore le contrôle interne. Elle permet aux mutuelles adhérentes de bénéficier de services de qualité à des coûts maîtrisés, mais de rester indépendantes et autonome dans leur façon de faire vivre leur mutuelle.

MUTUELLE DE FRANCE UNIE LANDES

Marie-Madeleine Tortoré, notre adhérente a 100 ans!

Née le 21 juin 1921, celle que tout le monde appelle Madelon à Roquefort a une vie bien remplie! Entrée en 1941 au service comptabilité de la papèterie, elle est toujours trésorière de l'Association des anciens papetiers de Roquefort. Quand la papèterie ferme en 1978, elle intègre l'association de soutien et d'aide sociale de la papèterie, créée par Christian Conte, pour aider au reclassement du personnel licencié et gérer la mutuelle des anciens papetiers de Roquefort, qui deviendra par la suite la Mutuelle Familiale Landaise, et aujourd'hui la section Landes de la Mutuelle de France Unie. Pendant de

nombreuses décennies, elle fait partie du Conseil d'administration de la mutuelle et se rendait au bureau de Roquefort tous les samedis pour accueillir les adhérents. De l'avis de Sandrine Arenal, nouvelle présidente de la section Landes de la mutuelle, «*Madelon est la mémoire vivante des papetiers de Roquefort et de la section*». Passionnée de voyages et de mots-croisés, Madelon, dont le surnom vient de la chanson, participe toujours activement au club du 3^e âge de Roquefort, fait même 30 minutes de vélo tous les matins et vit encore dans la maison qui l'a vue naître. Nous lui souhaitons un bel anniversaire!



Rencontres Santé Mutualistes: pour que vive le débat et la solidarité!

Pour leur quatorzième édition, les Rencontres Santé Mutualistes ont réuni un panel d'intervenants venant d'horizons divers pour aborder le thème d'actualité « Covid-19, que faut-il retenir ? ».



Lors des Rencontres Santé Mutualistes, Juliette Duquesne a longuement parlé des origines de la pandémie de Covid-19, les liant aux activités humaines et à la baisse de la biodiversité. Puis l'heure fut venue des deux tables rondes, dont les intervenants ont animé le débat sur les conséquences et ce que l'on a appris de cette pandémie.

Ce 8 octobre était placé sous le signe du mutualisme à la salle Augustine-Coutin de Saint-Jorioz. La Mutuelle de France Unie et l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc y ont en effet organisé les 14^e Rencontres Santé Mutualistes, journée d'échanges et de débats autour du Covid-19, animée par Corinne Chevreton, journaliste.

Mais comment en est-on arrivé là ?

Après le mot de bienvenue de Jean-Jacques Verchay, président de la Mutuelle de France Unie et de l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, c'est la journaliste et fondatrice du média Carnets d'alerte Juliette Duquesne qui a introduit la journée.

Elle est revenue longuement sur les origines de la pandémie, vraisemblablement imputable à la baisse de la biodiversité.

Les conséquences sociales de la pandémie

La première table ronde réunissait 7 intervenants de la société civile et portait sur les conséquences de la pandémie, sur nos vies, au travail, à l'école, à domicile... Arnaud Chiche, fondateur du collectif Santé en danger a rappelé les conditions de travail des professionnels de santé depuis le premier confinement.

Gérard Filoche et Yvan Pérez, respectivement ancien inspecteur du travail et secrétaire général de l'UD CGT d'Annecy, ont quant à eux évoqué les conditions de travail de la population, passant du présentiel au télétravail pour une majorité, non sans rappeler les dangers de ces nouvelles organisations sur les travailleurs. Du point de vue sociétal, la pandémie a également eu d'importants effets, notamment en ce qui concerne les violences au sein du foyer.

Les appels au 39 19 ont augmenté, en Haute-

Savoie, de 400 % lors du premier confinement, nous a informés Agnès Démeyrier, de l'association Espace Geneviève D, malgré la mise en place d'une véritable solidarité citoyenne. Enfin, Yves Régent, président du Secours populaire de la Haute-Savoie, a rappelé les missions de l'association et la précarité dans laquelle sont tombés bon nombre de Français depuis le début de la pandémie.

Allons-nous apprendre de la pandémie ?

Tel était le sujet de la deuxième table ronde, réunissant dix personnes à la tribune. Des changements, il y en a eu depuis le début de la pandémie, mais ont-ils marqué nos vies au point de les transformer durablement ?

Pour le chercheur en psychologie sociale Nicolas Fieulaine, ces changements initiés par les citoyens ne seront pérennes que s'ils sont assis par les politiques publiques.

Mélodie Rassat, psychologue, va dans ce sens : « Il y a une prise de conscience de l'envie de faire différemment, mais le système ne le permet pas. »

Du point de vue de la santé, Joël Spiroux de Vendômois, médecin environnemental, a précisé que notre système de santé, basé sur le soin, était forcément amoindri sans une politique de prévention efficace.

Pour tous, le confinement et la pandémie ont servi de révélateurs des inégalités qui existaient déjà et les ont amplifiées.

Sylvie Dubois a conclu cette journée riche en échanges et en débats en rappelant que le rôle des mutuelles durant cette période n'a pas été que le remboursement de prestations de santé. Au contraire, elles ont été présentes au quotidien pour leurs adhérents et les entreprises adhérentes, à travers des actions de solidarité et leurs créations sociales.

GARDONS LE LIEN !

avec

LES ATELIERS PRÉVENTION SANTÉ



Parce que la prévention santé est au cœur de nos actions mutualistes, les ateliers Prévention Santé reviennent dans vos agences mutualistes.

Cette année, le thème des ateliers* est

*“ Je protège ma santé,
je protège ma planète ”*

en partenariat avec l'association WECF. Tous les ateliers sont dispensés par des professionnels diplômés dans le respect des consignes sanitaires.

**Gratuit et ouvert à tous !
N'hésitez pas à en parler
autour de vous.**

Les dates et thématiques de vos ateliers Prévention du 1^{er} trimestre 2022 sont indiquées en agence de proximité et sur le site :

www.rdv-prevention-sante.fr

* Sous réserve d'amélioration de la situation sanitaire. En cas d'annulation, nos conseillers prendront directement contact avec les personnes inscrites.

SERVICE PROMOTION DE LA SANTÉ ET ACTION SOCIALE

Octobre Rose : vos mutuelles mobilisées

De nombreux dessins ont été déposés dans nos agences mutualistes, pour l'opération Octobre Rose en dessins. Grâce à votre mobilisation, cette opération est un succès !

Le défi cette année pour Octobre Rose était de réaliser un dessin, assorti ou non d'un mot d'encouragement à destination des femmes atteintes du cancer du sein, et de déposer le tout dans votre agence mutualiste de proximité.

Le dépistage, fer de lance de la lutte contre le cancer du sein

Rappelons-le, en ce mois de lutte contre le cancer du sein et de promotion de son dépistage organisé, ce cancer touche chaque année plus de 58 000 personnes. Il est la 1^{ère} cause de mortalité par cancer chez la femme. Détecté précocement, les traitements

sont moins lourds et les chances de guérison sont meilleures. Ce dépistage organisé mis en place par les autorités de santé depuis 2004, a pour double objectif de réduire la mortalité liée au cancer du sein et d'améliorer l'information ainsi que la qualité des soins dispensés aux personnes malades. Il garantit à chaque femme un accès égal au dépistage sur l'ensemble du territoire et un niveau de qualité élevé à la palpation.

Vos œuvres réunies dans un livre

Les dessins sélectionnés parmi tous ceux apportés en agence feront l'objet d'un livre intitulé *Octobre Rose en*



dessins, nos mutuelles s'engagent !, qui sera offert aux établissements accueillant des femmes atteintes du cancer du sein. Mais ce sont bien tous les dessins qui ont de l'importance !

En effet, chacun sera transformé en don pour l'Institut Curie, selon le principe 1 dessin = 1 euro.

MUTUELLE SAMIR

À Valence, un Octobre Rose solidaire

La mutuelle Samir et la Mairie de Valence se sont associées cette année pour faire d'Octobre Rose un événement solidaire, plaçant la prévention au centre de leur action.

Ce jeudi 28 octobre, l'agence mutualiste de Valence accueillait de nombreuses femmes pour une matinée de sensibilisation au cancer du sein et à son dépistage. Animé par l'infirmière coordinatrice du pôle santé de la commune de Valence, l'atelier s'est déroulé en deux parties : une

première sur la prévention du cancer du sein, son dépistage et le déroulé de l'examen. Pour Éva Amrane, responsable de secteur à la Samir, « les participantes étaient déjà toutes bien intégrées dans le parcours du dépistage du cancer du sein. Ainsi, elles connaissaient déjà toutes le

dépistage organisé du cancer du sein ». La seconde partie de la matinée a porté sur l'impact de l'hygiène de vie sur l'apparition des cancers, et notamment sur l'alimentation.

Durant toute la matinée, les échanges ont été foisonnants, chacune partageant son expérience et ses ressentis par rapport au dépistage et notamment par rapport au stress avant les résultats. De l'avis de toutes, cette matinée fut placée sous le signe de la prévention, de la convivialité et de la solidarité !

MUTUELLE LOIRE FOREZ

Pour Octobre Rose, la Mutuelle Loire Forez a mis au défi ses adhérents

Pour la troisième année d'affilée, la Mutuelle Loire Forez a organisé sa campagne Octobre Rose. Cette année, le défi était de récolter 1 500 carrés roses tricotés.



Ce sont 2 200 carrés roses tricotés qui ont été généreusement donnés à la Mutuelle Loire Forez pour cette édition d'Octobre Rose. Ces carrés, assemblés en couverture, seront offerts à des associations locales.

De nombreuses personnes concernées par cette cause nationale qu'est le cancer du sein, y compris Armel, un petit garçon de 11 ans, ont apporté leur contribution généreuse et solidaire par

leur don de laine rose, de temps pour tricoter ou encore pour coudre. Des clubs de tricot de Montbrison ainsi que l'EHPAD de Boën-sur-Lignon et le Centre social de Montbrison ont également participé à cette action avec entrain. Ainsi, le défi a largement été remporté, avec 2 200 carrés roses tricotés ! Ceux-ci vont être assemblés en couvertures, qui seront remises prochainement aux associations locales comme la Croix-Rouge et le Secours populaire, qui portent les mêmes valeurs chères à notre mutuelle : l'entraide et la solidarité.

La Mutuelle tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette opération solidaire et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau défi.

LA PRÉVENTION, AU CŒUR DES VALEURS DE LA MUTUELLE LOIRE FOREZ

La Mutuelle Loire Forez est, depuis sa création, engagée pour que la prévention soit une pratique beaucoup plus développée et que la recherche médicale bénéficie des moyens nécessaires. Le cancer est toujours un séisme dans une vie. À travers ses actions pour Octobre Rose, la mutuelle souhaite **mettre en valeur le fait que la prévention est l'affaire de tous** : autosurveillance, connaissance de ses antécédents, dépistages réguliers et prise en charge précoce, hygiène de vie... chacune et chacun doit se sentir concerné. Par ailleurs, cette année, la mutuelle remettra un chèque de contribution à la Ligue contre le cancer. La recherche et les traitements avancent, les mentalités et les modes de vie évoluent. Le mois d'octobre a apporté encore beaucoup de mobilisation, mais gardons toute l'année ce message d'espoir : détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10. La prévention, c'est l'affaire de tous... et toute l'année !



Matière à réflexion

Le point de vue de Martine Césaire-Gédéon,
présidente de la section Antilles/Guyane de la Mutuelle de France Unie

SORTIE DE CRISE EN GUADELOUPE...

Le contexte social parle d'une Guadeloupe malade, les difficultés socio-économiques persistent, les salariés ont été empêchés de se rendre au travail à cause des barrages dit "piquets de grève populaire". Pillées, brûlées, les entreprises subissent de plein fouet ce chaos et traduisent la fragilité sociale et psychologique dans laquelle vit la Guadeloupe souvent secouée par des mobilisations. Face à cela, le peuple guadeloupéen a cette possibilité de résilience qui s'active lors d'événements naturels catastrophiques (Cyclone, tremblement de terre...). C'est leur ADN.

Comment peut-elle sortir de cette crise par le haut ?

Le collectif des syndicats propose un projet d'accord de méthode avec des préambules, les élus rédigent une méthode pour engager les négociations ! Pour quel avenir ? La jeunesse oubliée, les étudiants en galère, la vie chère, les transports inexistant, l'accès à l'eau inaccessible, les expatriés guadeloupéens, et le système de soins en grande difficulté... et tant d'autres problèmes méritent de vrais dialogues.

MOBILISATION... ENGAGEMENT...

MUTUELLES ENSEMBLE, SAMIR ET MUTUELLE DE FRANCE UNIE

Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs !

Vous êtes 92 % à nous recommander à vos proches. Pour vous remercier de votre confiance, nous avons décidé de vous gâter ! Notre opération parrainage continue, avec toujours trois bénéficiaires : vous, votre filleul et l'association VRAC.

Avec l'opération Parrainage de votre mutuelle, vous pouvez gagner jusqu'à 250 € en carte-cadeau, simplement en parrainant vos proches (dans la limite de 10 proches parrainés). Depuis sa mise en place, ce sont déjà plus de 150 adhérents qui ont bénéficié de notre offre.

Tout le monde est gagnant !

Rendez-vous dans votre agence mutualiste de proximité ou sur le site Internet de votre mutuelle

pour participer à notre opération de parrainage. Il suffit alors de recommander un filleul, qui sera contacté par l'un de nos conseillers. Si le filleul souscrit à notre mutuelle santé, il bénéficiera d'un mois offert sur son contrat santé et vous, d'une carte cadeau de 25 €. À chaque parrainage, nous reversons également 5 € à l'association VRAC.

Un geste solidaire

Grâce à cette opération de parrainage, déjà 750 €

ont été récoltés pour l'association VRAC, qui, un peu partout en France, installe des épiceries solidaires et zéro déchet dans les quartiers populaires.

Une belle action solidaire, simplement en parrainant des membres de votre famille ou vos amis ! À vous de jouer ! Vos conseillers mutualistes vous accompagnent en agence de proximité ou par téléphone durant toute la durée de l'opération, jusqu'en septembre 2022.

"Mon espace personnel" : l'application de votre mutuelle

Depuis le mois d'octobre 2020, les mutuelles Ensemble, Samir et Mutuelle de France Unie ont mis en place une application pour vous faciliter le quotidien, qui a déjà séduit plus de 13 000 adhérents !

L'application de votre mutuelle est gratuite et disponible dans les stores Apple et Android, ainsi que depuis votre ordinateur. Elle vous facilite le quotidien n'importe où, n'importe quand, et en quelques clics.

Des fonctionnalités qui facilitent le quotidien

Grâce à l'application de votre mutuelle "Mon espace personnel", gardez le lien avec votre mutuelle pour toutes vos démarches. Sur votre smartphone ou depuis votre ordinateur, vous pouvez :

- ▶ **Suivre vos remboursements en temps réel**, avec le détail de chaque opération (remboursement de la Sécurité sociale, de votre mutuelle et le reste à charge).
- ▶ **Demander et/ou estimer sur simple photo un remboursement** en dentaire, optique ou audio et la prise en charge d'un dépassement d'honoraires. Rendez-vous dans le menu "Demandes" !
- ▶ **Trouver un professionnel de santé de notre réseau de soins près de chez vous** et profiter de prestations de qualité à tarifs négociés.
- ▶ **Télécharger votre carte de tiers payant** pour ne jamais plus l'oublier !
- ▶ **Découvrir les services MUT'ASSISTANCE Vie Quotidienne**, pour faire face sereinement

aux soucis urgents qui viennent chambouler votre quotidien (entretien du foyer, garde d'enfants, prise en charge des animaux de compagnie...).

▶ **Découvrir nos parcours Santé et Bien-être**, pratiques et ludiques, qui répondent à toutes les questions de santé que vous vous posez (hospitalisation, dentaire, optique, audio, gestion du stress, alimentation, sommeil...). À consommer sans modération !

Rendez-vous sur le site Internet de votre mutuelle pour en savoir plus. Besoin d'aide ? Nos conseillers mutualistes vous accompagnent en agence de proximité pour créer votre compte et découvrir toutes les fonctionnalités de "Mon espace personnel".



SERVICE PROMOTION DE LA SANTÉ ET ACTION SOCIALE

CETTE ANNÉE, 61 ENFANTS SONT PARTIS EN VACANCES...

... grâce au fonds de promotion de la Santé de la Mutuelle de France Unie et la Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie (FOL 74).

Partir en colonie de vacances est toujours une aventure. Pour 61 enfants de 6 à 14 ans, ce fut 7 jours de dépaysement !

Une colonie de vacances au milieu de la nature

Du 22 au 29 août, direction le centre de Montvauthier, non loin de Chamonix, pour profiter des activités offertes par la colonie UFOVAL 74. « Dans ce centre juché à 950 mètres d'altitude, les enfants ont pu profiter de la nature, faire du VTT, de l'accrobranche et de la luge d'été. Ils ont aussi passé une journée à l'espace aquatique de Chamonix », nous précise Éric Bothorel, responsable UFOVAL au sein de la FOL 74.

La FOL 74, pour que vive l'éducation populaire

C'est en 1929 que naît la FOL 74, issue de la Ligue française d'enseignement, fondée par Jean Macé en 1866. Depuis plus de 90 ans, la FOL 74 se réfère aux principes républicains de laïcité, de démocratie et d'égalité pour promouvoir l'éducation populaire. « Le rôle de la FOL 74 est de permettre à tous l'accès à l'éducation et à la culture, pour que chacun puisse devenir un citoyen solidaire », précise Éric Bothorel. « Avec l'UFOVAL, les enfants, quelle que soit leur situation, peuvent partir en colonie de vacances en toute sécurité, pour découvrir la mer, l'océan, la montagne ou un pays étranger. Ces séjours accessibles à tous, ce sont nos valeurs que nous mettons en action, pour que les enfants reviennent heureux et émerveillés de leurs vacances. »

En savoir +
www.fol74.org/colonies-ufoval

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

ÉCOUTER VOIR DE MEYTHET : VOTRE AGENCE RÉNOVÉE !

Après plusieurs mois de travaux de rénovation, votre magasin optique et audition mutualiste Écouter Voir de Meythet a enfin rouvert.



En travaux depuis le mois de mai, les nouveaux espaces du magasin d'optique et du centre d'audition mutualistes sont désormais plus fonctionnels, plus spacieux et totalement repensés pour un accueil axé sur l'écoute de vos besoins ! Nous avons hâte de vous accueillir et de vous faire découvrir nos nouveaux espaces ! En venant nous

voir, vous pourrez également bénéficier d'un contrôle de vue ou d'audition gratuit (test non médical). Écouter Voir, votre enseigne responsable, solidaire, collaborative et transparente qui met l'humain au cœur de ses priorités !

21, Route de Frangy à Meythet.

Magasin optique : 04 50 22 37 11

Centre d'audition : 04 50 22 71 62

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Le laboratoire de prothèses du Mont-Blanc innove toujours plus

Notre laboratoire de prothèses du Mont-Blanc innove avec un nouveau procédé d'usinage des prothèses dentaires. Toujours à la pointe du développement et des dernières technologies, nous avons décidé d'équiper notre laboratoire de notre tout premier appareil d'usinage. Cette nouvelle machine, livrée en mai et opérationnelle depuis le mois d'octobre, usine donc à sec les prothèses en zircone et en résine. Ce mode de fabrication permet d'avoir un rendu encore plus précis, dans un temps réduit. Il permet à notre laboratoire et à nos prothésistes d'augmenter significativement le volume de prothèses traitées.



Désormais, c'est cette usineuse qui fabriquera vos prothèses dentaires en zircone et en résine ! Ce petit bijou de technologie permet à nos équipes plus de précision et de rapidité pour fabriquer vos prothèses dentaires.

NOUS RECHERCHONS DES PROTHÉSISTES !

Notre laboratoire mutualiste de prothèses dentaires souhaite augmenter ses effectifs en recrutant plusieurs prothésistes. N'hésitez pas à consulter nos offres d'emploi sur notre site Internet (rubrique Offres d'emploi) et à déposer votre candidature à l'adresse : www.umfmb.fr

UNION DES MUTUELLES DE FRANCE MONT-BLANC

Écouter Voir Audition Mutualiste, une nouvelle fois élue meilleure enseigne qualité de services 2022

Pour la 4^e année d'affilée, notre enseigne Écouter Voir Audition Mutualiste a été élue meilleure enseigne en qualité de services, catégorie prothèses auditives, avec une note de 7,89/10 !

C'est le magazine Capital, associé à l'institut Statista, qui depuis 6 ans publie le palmarès des meilleurs enseignes en France.

Cette année, l'enquête en ligne, totalement anonyme et indépendante, a été réalisée auprès de 20 000 consommateurs, afin de mesurer leur satisfaction vis-à-vis de la qualité du service client

de près de 1 500 enseignes. À l'issue de cette enquête, notre réseau audition a été élu meilleure enseigne 2022, en qualité de services catégorie "prothèses auditives".

C'est la 4^e année que Écouter Voir Audition Mutualiste est lauréate de ce sondage et cela fait 6 ans que nous nous plaçons dans le trio de tête.

Une belle reconnaissance pour nos équipes qui s'investissent au quotidien pour leurs patients ! Bravo à tous pour votre engagement et votre professionnalisme !

DEPUIS 2017, VOICI NOTRE PALMARÈS

| | |
|------------|---------|
| 2017 Top 2 | 7,56/10 |
| 2018 Top 2 | 7,51/10 |
| 2019 Top 1 | 7,7/10 |
| 2021 Top 1 | 7,73/10 |
| 2022 Top 1 | 7,89/10 |

FONDS DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA MUTUELLE DE FRANCE UNIE

À Saint-Fons, la solidarité intergénérationnelle à l'œuvre

Dans la ville de Saint-Fons, dans le Rhône, de nombreuses personnes âgées sont isolées.

Après avoir dressé ce constat, l'association Unis-Cité mène un projet pour rompre leur isolement. Le Fonds de Promotion de la Santé de la Mutuelle de France Unie a soutenu cette initiative solidaire.

C'est un chèque substantiel que le Fonds de Promotion de la Santé de la mutuelle a donné à l'association Unis-Cité pour ce projet solidaire et intergénérationnel. Présente depuis une dizaine d'années dans la commune via son agence mutualiste, la Mutuelle de France Unie fait le même constat que l'association : dans cette ville où la précarité et le chômage grimpent inexorablement, les aînés souffrent de solitude.

Du lien et de la solidarité

C'est donc pour rompre l'isolement des seniors et recréer du lien social qu'Unis-Cité, association à l'origine du service civique en France, en partenariat avec le CCAS de la commune et les bail-



Sur la place du marché de Saint-Fons, deux jeunes en service civique expliquent le projet solidaire et intergénérationnel auquel ils participent, avec Unis-Cité.

leurs sociaux a constitué ce projet. « Des jeunes en binôme font des visites régulières chez les personnes âgées et les accompagnent hors de chez elles, pour ne pas qu'elles restent enfermées », nous explique Guillaume Biennier, directeur régional Loire et Rhône de la Mutuelle de France

Unie et porteur du projet pour la mutuelle. « Des sorties culturelles sont aussi organisées. Ce que nous voulons avec ce projet, c'est que les personnes âgées sortent et se rencontrent entre elles », ajoute Marion Thivolet, responsable de l'antenne du Rhône d'Unis-Cité. L'objectif est donc de recréer du lien.

Apprendre la solidarité

Pour les jeunes en service civique, l'intérêt est double. Participer à des projets solidaires et s'engager pour le bien commun, d'abord. Ici, durant 9 mois, sans critères de diplôme ou de qualifications, ils participeront à améliorer le quotidien de nombreuses personnes isolées.

Se créer une expérience qui leur sera utile pour l'avenir, ensuite. « Tout le monde est gagnant puisque les jeunes donnent de leur temps pour répondre à des enjeux sociétaux importants. C'est pour les jeunes une ouverture au monde », conclut Guillaume Biennier, qui fait partie du comité de pilotage de ce projet intergénérationnel.

En savoir +
www.uniscite.fr

L'association VRAC débarque à Saint-Étienne!

La deuxième distribution a eu lieu le 19 novembre, dans le quartier Tarentaize, à Saint-Étienne, après plus d'un an de préparation. Le Fonds de Promotion de la Santé de la Mutuelle de France Unie a soutenu le projet pour favoriser cette implantation.

« La Mutuelle de France Unie est très impliquée dans la vie ligérienne et fait vivre la proximité et la solidarité au-delà de ses adhérents. C'est la raison pour laquelle il était évident pour nous de soutenir l'installation de VRAC à Saint-Étienne. C'est important de travailler ensemble à amener plus de solidarité dans nos territoires », nous confie Guillaume Biennier, directeur régional Loire et Rhône de la Mutuelle de France Unie, à l'initiative de ce soutien.

Un soutien financier, mais pas que!

C'est via le Fonds de Promotion de la Santé de la Mutuelle de France Unie qu'un soutien financier a pu se mettre en place. En effet, le Fonds de Promotion de la Santé a soutenu financièrement cette année le réseau

VRAC national. En outre, l'opération parrainage initiée en septembre 2021 par la mutuelle permet le versement de 5 € à chaque parrainage à l'association VRAC. Mais ce n'est pas tout : « Nous sommes implantés depuis de longues années dans plusieurs quartiers de Saint-Étienne. En tant qu'acteur du territoire, nous avons fait le lien entre VRAC et un certain nombre d'acteurs publics et associatifs, afin de favoriser leur implantation », poursuit Guillaume Biennier.

Améliorer la vie et le bien-être des habitants

« À Saint-Étienne et dans tous les territoires où nous sommes implantés, on essaie de contribuer à la santé et au bien-être des habitants. Le partenariat avec VRAC s'inscrit

dans cette logique, car ils défendent et mettent en pratique des valeurs que l'on partage et que l'on met en œuvre au quotidien », ajoute le directeur régional de la mutuelle. Car une chose est sûre : la santé passe par l'alimentation et la protection de l'environnement, les deux chevaux de bataille de VRAC, qui, installée dans les quartiers populaires, met à disposition de la population des produits sains, négociés directement avec le producteur et sans emballages. Un projet social, donc, sanitaire et écologique aussi. Et parce que l'accès aux soins est dans l'ADN de la Mutuelle de France Unie, celle-ci a mis en place une offre négociée de santé aux adhérents de VRAC.

En savoir + : www.st-etienne.vrac-asso.org

MUTUELLE LOIRE FOREZ

Un dernier hommage à Pierre Gallon

Le 23 septembre dernier, les mutualistes de la Loire, les syndicalistes CGT du département, ses amis et sa famille ont rendu un dernier hommage à Pierre Gallon.

Plus de 70 personnes ont participé à cet événement à la mémoire de Pierre Gallon, décédé en mars 2020 à l'âge de 84 ans, des suites d'une longue maladie. La crise sanitaire n'ayant pas permis d'organiser cet hommage plus tôt, l'Union des mutuelles de France Loire et l'UD CGT ont coorganisé cette manifestation, qui s'est tenue dans le quartier du Marais à Saint-Étienne. Le lieu choisi, rue des Acières, était des plus symboliques, puisqu'il est situé en face de l'ancien siège de Creusot Loire, entreprise dans laquelle Pierre Gallon était employé, et est désormais le siège de l'Union des Mutuelles

de France Loire. À la tribune, se sont succédé Vincent Garcia, président de l'Union, Jean-Michel Gourgau, secrétaire de l'UD CGT, Christophe Faverjon, représentant du PCF et maire d'Unieux et Antoine Chatagnon, représentant le mouvement associatif dans lequel Pierre Gallon était engagé. Tous les discours ont salué l'homme multifacette qu'était Pierre Gallon, à la fois métallurgiste, syndicaliste, homme politique, acteur associatif et bien sûr mutualiste. Une plaque commémorative a été inaugurée à sa mémoire, à l'entrée du siège des Mutuelles de France Loire.



Le 23 septembre dernier, plus de 70 personnes se sont réunies pour rendre hommage à Pierre Gallon, dont l'action syndicale, mutualiste et associative a marqué son département de la Loire.

MUTUELLES ENSEMBLE

La mutuelle Ensemble a installé un stand prévention sur la Run des Filles

Après une année sans Run des Filles due à la crise du Covid, les participantes étaient ravies de pouvoir courir à nouveau lors de cette course isoïse 100 % féminine! Une occasion pour la Mutuelle Ensemble d'y tenir un stand de prévention.

Fidèle à la Run des Filles, la mutuelle Ensemble a donc, le 4 septembre dernier, participé à la 6e édition de cette course dédiée exclusivement aux femmes. Sur son stand, elle a proposé aux participantes à la course et aux visiteurs des conseils et des informations sur l'alimentation des sportifs amateurs. Pour compléter son approche, la mu-

tuelle a offert des boissons bio rafraichissantes parfaitement destinées aux sportives, d'après des recettes de diététiciens et pour certaines préparées avec les thés bio Fralib, 1336. Sur le village des partenaires au parc Gautier, l'ambiance était toute aussi conviviale que la course ! et encore une fois, ma mutuelle a rayonné !



C'est dans une ambiance conviviale que s'est tenue la sixième Run des Filles à l'Isle-sur-la-Sorgue. Sur le stand de la Mutuelle Ensemble, l'équipe a distribué aux participantes des boissons rafraichissantes et naturelles en plus d'apporter des conseils sur l'alimentation des sportifs.

MUTUELLE ENSEMBLE

VOTRE AGENCE MUTUALISTE ENSEMBLE DE CANNES EST OUVERTE!

C'est mi-novembre que la deuxième agence de la mutuelle Ensemble a ouvert à Cannes, dans le quartier de la Bocca.

C'est, des mots de Maria Borrelli, la responsable de cette nouvelle agence, « une nouvelle aventure pour la mutuelle ». Le défi est de taille ! S'installer à plus de 200 kilomètres de la « maison-mère » d'Avignon est un véritable pari pour la mutuelle du sud-est de la France.

« Nous avons souhaité nous développer ici, à Cannes. Notre nouvelle agence est installée dans une rue très passante, pas loin du marché, en plein centre ville » précise Maria Borrelli, qui a déjà commencé à prospecter auprès des individuels et des entreprises du secteur.

Agence Mutuelle Ensemble de Cannes
121, avenue Francis Tonner / 06150 Cannes

ALTERNATIVE MUTUALISTE

Les 24 H d'Alternative Mutualiste : le rendez-vous mutualiste incontournable

Le 10^e anniversaire des 24 H d'Alternative Mutualiste s'est tenu cette année à Belfort. Durant vingt-quatre heures, les mutuelles adhérentes à Alternative Mutualiste ont réaffirmé leur volonté de défendre la Sécurité sociale, pour que la santé ne soit pas une marchandise.

Ce sont plus de 250 personnes venues des quatre coins de la France qui se sont réunies à Belfort les 16 et 17 novembre derniers pour fêter les 10 ans des 24 H d'Alternative Mutualiste. Rendez-vous mutualiste et politique incontournable, le programme était riche et diversifié, abordant grâce à des intervenants de tous horizons, les nécessaires défenses de la Sécurité sociale et des services publics. Après le mot d'ouverture du président Francis Balay, un hommage a été rendu à Michel Étivent, écrivain et historien de la Sécurité sociale, disparu le 12 octobre dernier. C'est avec émotion que tous ont applaudi cet homme qui a sorti Ambroise Croizat de l'oubli.

Ce sont ensuite l'écrivain et réalisateur Gérard Mordillat et le juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke qui sont venus sur scène parler respectivement des enjeux entre le capital et le travail, et de la fraude fiscale et ses paradis. Puis l'historienne Florence Hachez-Leroy est venue parler de l'industrie agroalimentaire

et des menaces qu'elle fait peser sur notre alimentation, avant que Michel Katchadourian n'intervienne sur son sujet de prédilection : l'industrie pharmaceutique et la nécessité de créer un pôle public du médicament. Enfin, plusieurs responsables syndicaux d'Alstom sont revenus sur l'affaire Alstom sur fond de corruption et de trahison des politiques.

La journée s'est conclue sur un repas fraternel partagé en compagnie des chansons de Brassens et de Ferrat.



Le juge Renaud Van Ruymbeke, Yvan Perez, secrétaire général de l'UD CGT de Haute-Savoie, sont intervenus sur la fraude fiscale lors des 24 H d'Alternative Mutualiste.

Le lendemain, l'Assemblée générale d'Alternative Mutualiste a été l'occasion de discuter du projet de "Grande Sécu" et de réaffirmer le positionnement des mutuelles de résistance : la santé n'est pas une marchandise.

Cela a également été l'occasion de présenter le projet de la mutuelle pour la création d'un pôle public du médicament. L'idée ? Envoyer une carte postale imprimée aux candidats à l'élection présidentielle.

Puis ce fut les temps réglementaires : lecture et approbation du rapport moral, présentation du rapport d'activité, renouvellement du tiers sortant et approbation des comptes.

C'est sur un déjeuner convivial que se sont terminées ces 24 H d'Alternative Mutualiste fortes en émotion et en débats engagés.

La proximité d'un réseau de soins pour les adhérents!

RÉSEAU DE SOINS : HAUTE-SAVOIE - AIN - RHÔNE

RÉSEAU OPTIQUE : ÉCOUTER VOIR OPTICIENS MUTUALISTES

| | |
|--|----------------|
| Anncy: 1, avenue de Chambéry | 04 50 33 08 00 |
| Annemasse: 51, avenue de la Gare | 04 50 38 51 45 |
| Cluses: 2, avenue des Lacs, la Sardagne | 04 50 98 44 28 |
| Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 37 11 |
| Rumilly: 28, avenue Gantin | 04 50 64 57 21 |
| Sallanches: 95, rue du Mont Joly | 04 50 58 00 15 |
| Thonon-les-Bains: place Jules Mercier - Le Concorde | 04 50 71 76 31 |
| Ferney-Voltaire: ZA Poterie - 122, chemin de la Poterie | 04 50 99 49 30 |

CENTRES DE SANTÉ

OPHTHALMOLOGIE

| | |
|--|----------------|
| Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 37 13 |
|--|----------------|

ORTHODONTIE

| | |
|--|----------------|
| Anncy: 3, route du Périmètre | 04 50 27 56 45 |
| Annemasse: 2, rue Alfred Bastin | 04 50 93 04 87 |
| Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 75 24 |
| Rumilly: 13, place de la Manufacture | 04 50 64 53 22 |

IMPLANTOLOGIE

| | |
|--|----------------|
| Annemasse: 2, rue Alfred Bastin | 04 50 93 04 87 |
| Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 37 13 |
| Thonon-les-Bains: 8, avenue du Général de Gaulle | 04 50 26 64 40 |

DENTAIRE

| | |
|---|----------------|
| Anncy: 5-7, rue de la Gare | 04 50 45 20 47 |
| Anncy-le-Vieux: 18, chemin des Cloches | 04 50 23 90 80 |
| Annemasse: 2, rue Alfred Bastin | 04 50 93 04 87 |
| Faverge: 45, rue Victor Hugo | 04 50 05 23 68 |
| Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 37 13 |
| Rumilly: 13, place de la Manufacture | 04 50 64 53 22 |
| Sallanches: 95, rue du Mont Joly | 04 50 47 93 94 |
| Thonon-les-Bains: Le Don Bosco - 8, av. du Général de Gaulle | 04 50 26 64 40 |
| Lyon 6^e: 80, rue d'Inkermann | 04 72 35 02 13 |

ÉCOUTER VOIR AUDITION MUTUALISTE

| | |
|--|----------------|
| Anncy: 1, avenue de Chambéry | 04 50 33 08 09 |
| Annemasse: 51, avenue de la Gare | 04 50 38 99 00 |
| Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 71 62 |
| Rumilly: 13, place de la Manufacture | 04 50 64 52 23 |
| Sallanches: 31, rue du Mont-Joly | 04 50 58 44 60 |
| Thonon-les-Bains: 3, rue de l'Hôtel Dieu | 04 50 26 76 11 |

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

| | |
|---|----------------|
| Bons-en-Chablais: 134, avenue du Jura - Immeuble Altéo | 04 50 36 16 68 |
|---|----------------|

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

| | |
|--|----------------|
| Meythet: 21, route de Frangy - Immeuble Le Rabelais | 04 50 22 94 79 |
| Douvaine: 1, rue du Champ de Place | 04 50 94 00 43 |

RÉSEAU DE SOINS : LOIRE

CENTRES OPTIQUES

| | |
|--|----------------|
| Feurs: 2, rue Philibert Mottin | 04 77 26 30 78 |
| Montbrison: 36, boulevard Lachèze | 04 77 58 56 86 |
| Rive de Gier: 35, rue Jules Guesde | 04 77 93 42 12 |
| Roanne: 14, rue Roger Salengro | 04 77 72 97 66 |
| Saint-Étienne: 1, place Waldeck Rousseau | 04 77 41 11 70 |
| Saint-Romain-Le-Puy: 6, place de l'Hôtel de Ville | 04 77 96 23 01 |

CENTRES DENTAIRES

| | |
|---|----------------|
| Boën: 44, rue de la Chaux | 04 77 97 37 37 |
| Mably: rue Beaumarchais | 04 77 70 46 46 |
| Roanne: 14, rue Roger Salengro | 04 77 72 43 77 |
| Saint-Étienne: 70, rue des Acières | 04 77 93 53 50 |
| Savignieux: 12, bis rue de Lyon | 04 77 58 73 03 |

CENTRE D'AUDIOPROTHÈSE

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Roanne: 14, rue Roger Salengro | 04 77 72 01 31 |
|---------------------------------------|----------------|

RÉSEAU DE SOINS : DRÔME - ARDÈCHE

CENTRES OPTIQUES

| | |
|--|----------------|
| Annonay: 15, place des Cordeliers | 04 75 33 01 00 |
| Aubenas: 18, boulevard Pasteur | 04 75 35 09 10 |
| Le Teil: 29, rue République | 04 75 49 09 35 |
| Romans-sur-Isère: 57, place Jean Jaurès | 04 75 05 30 25 |
| Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch | 04 75 07 17 13 |
| Valence: 30, avenue Victor Hugo | 04 75 41 28 98 |

CENTRES DENTAIRES

| | |
|--|----------------|
| Pierrelatte: 6, avenue de la Gare | 04 75 01 61 80 |
| Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch | 04 75 06 19 05 |

CENTRES DE SOINS INFIRMIERS

| | |
|--|----------------|
| Cheyliard: 30, rue de la République | 04 75 64 30 11 |
| Le Teil: 29, rue République | 04 75 00 19 10 |
| Tournon-sur-Rhône: 18, avenue Maréchal Foch | 04 75 06 19 05 |

CENTRES DE SANTÉ

| | |
|---|----------------|
| Romans-sur-Isère: 3, rue du Puy | 04 75 02 26 82 |
| Romans-sur-Isère: avenue du Maquis | 04 75 70 29 59 |

L'ASSOCIATION ESPACE FEMMES GENEVIÈVE D.

Aider et soutenir les femmes victimes de violences

C'est après l'assassinat de Geneviève D. par son mari en 1996 que Marie-Noëlle Bastard et Anne Van den Eshof décident de transformer leur colère en projet citoyen. En 1998, elles créent l'association Espace Femmes Geneviève D., pour écouter et aider les femmes.



Espace Femmes Geneviève D., c'est avant tout un projet solidaire, pour venir en aide à toutes celles qui se battent pour le respect de leurs droits, pour partager les connaissances et participer à la démocratie en dénonçant toutes formes de discrimination. L'équipe, constituée de bénévoles et de salariées, fait face à une nette augmentation de son activité, malgré des moyens alloués qui restent constants.



Éliminer les violences faites aux femmes

L'accueil et l'accompagnement des victimes de violences masculines sont au cœur des missions de l'association Espace Femmes Geneviève D. Les salariées et les bénévoles entendent donner la parole aux victimes de ces violences, en très nette augmentation d'année en année.

L'objectif est de leur donner des moyens pour se dégager de ces violences et de s'extraire du foyer violent, elles et leurs enfants. Dans le département de la Haute-Savoie, ces violences ont augmenté de 15 % avec la crise sanitaire.

Écouter les femmes victimes

L'association est le relais départemental du nu-

méro d'appel 3919, le numéro pour les femmes victimes de violences. À ce titre, elle fait partie de la Fédération nationale Solidarité Femmes. Anonyme, gratuit, accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, ce numéro permet aux femmes victimes de violences conjugales d'être écoutées, conseillées et accompagnées, et prises en charge. C'est donc une mission d'utilité publique dans la lutte contre les violences machistes.

Malheureusement, le nombre de femmes qui appellent ce numéro ne cesse d'augmenter, sans que les pouvoirs publics mettent en place de véritables moyens et actions pour éradiquer ces violences.



LA MUTUELLE DE FRANCE UNIE ET ESPACE FEMMES GENEVIÈVE D.

L'association Espace Femmes Geneviève D. a été invitée par la Mutuelle de France Unie à parler des violences faites aux femmes lors des 14^e Rencontres Santé Mutualistes qui ont eu lieu le 8 octobre dernier. Agnès Démeyrier a rappelé que la crise a accentué les violences faites aux femmes et que les moyens sont insuffisants pour y faire face.



En savoir +

<http://espace-femmes.org>

L'ADAPEI 80 ET L'AFAPEI 62

Lutter contre l'exclusion des personnes en situation de handicap

L'ADAPEI 80 et l'AFAPEI 62 sont deux associations du Nord de la France qui participent à intégrer dans la société les personnes handicapées mentales, affirmant que ces dernières ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que tout autre citoyen.



Partant du constat que les personnes en situation de handicap mental se trouvent inexorablement exclues de la société, ces deux associations, fondées chacune par des parents et amis de personnes handicapées mentales, les accompagnent et les accueillent dans leur parcours. En outre, elles sensibilisent la population à la nécessaire inclusion des personnes en situation de handicap mental dans la société et le monde du travail.

L'ADAPEI 80

C'est un projet individualisé que propose l'ADAPEI 80 aux personnes en situation de handicap mental. Divisée en 5 sections territoriales, l'association permet d'accueillir les personnes handicapées et de bâtir avec elles un avenir à la fois dans la vie quotidienne et dans le travail. Elle a notamment en charge un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), qui permet aux personnes accueillies d'être intégrées dans le



monde du travail et de proposer à des entreprises locales des services.

L'AFAPEI 62

Dans le Calais, l'association AFapei 62 est un acteur médico-social qui milite pour le droit des personnes handicapées mentales, les accueille et les accompagne, ainsi que leur famille et leurs aidants. Elle gère, entre autres, l'ESAT du Calais, permettant, comme l'ADAPEI 80, aux personnes en situation de handicap mental de s'intégrer dans le monde du travail et de s'épanouir.



En savoir +

www.adapei80.org & www.afapei.org



MUTUALE ET L'ADAPEI 80 ET L'AFAPEI 62

Parce que la solidarité et la proximité sont dans l'ADN de Mutuale, la Région Nord de la mutuelle a fait appel aux deux associations pour des travaux au sein de deux agences mutualistes. L'ADAPEI 80 est intervenue à Amiens pour désarchiver l'agence, tandis que l'AFapei 62 a effectué le déménagement de l'agence de Calais. Pour Nicolas Pomiès, administrateur de Mutuale et président de la section Nord-Pas-de-Calais, « travailler avec ce type de centres est conforme à notre éthique mutualiste solidaire et participe aussi à maintenir sur nos territoires des métiers qui, sans eux, disparaîtraient ».

Suicides, une épidémie dans la pandémie

Depuis le début de la pandémie, le nombre d'actes suicidaires a sensiblement augmenté, notamment chez les jeunes. Peu évoquée dans les campagnes de prévention, cette vague suicidaire pose question, tant sur le plan de la santé des populations que sur les politiques de santé publique.



Un numéro national de prévention du suicide a été mis en place, accessible partout en France 24h/24 et 7j/7

le 3114

En décembre 2020, le ministre de la Santé disait vouloir éviter « une troisième vague qui serait une vague de la santé mentale pour les jeunes et les moins jeunes ».

Pourtant, les professionnels de santé alertent : le nombre de gestes suicidaires a augmenté depuis le début de la pandémie.

Un enjeu de santé publique majeur

Avec plus de 9000 personnes se suicidant par an, la France fait face à un des taux les plus élevés de suicides d'Europe. Quant au nombre de tentatives de suicide, il avoisinait 80 000 en 2017 et, selon les professionnels de la santé mentale, serait en augmentation.

Du suicide, les facteurs sont multiples, à la fois individuels, relationnels, sociaux et sociétaux. Mais, si chaque cas est unique, ces chiffres montrent, s'il en était besoin, que le suicide est une affaire majeure de santé publique.

Le Covid: amplificateur des facteurs de risques

« La pandémie a fait basculer les plus fragiles », précise Mélodie Rassat, psychologue à Annecy. « Chez les étudiants par exemple, la précarisation et l'isolement à une période déjà bouleversante ont été très déstabilisants. »

En effet, les difficultés socio-économiques et l'isolement sont les deux facteurs essentiels de cette

souffrance psychologique, conduisant aux gestes suicidaires. Et cela touche en réalité tous les âges de la population.

Faire rempart au désespoir

Mais comment prévenir ces gestes suicidaires ? Malgré la création en 2013 de l'Observatoire national du suicide, malgré la mise en place le 1^{er} octobre 2021 d'un numéro d'écoute pour les personnes en détresse psychologique – le 3114 – les politiques publiques en matière de prévention du suicide sont insuffisantes. « Le suicide est un tabou dans la société. Il pose la question de la souffrance psychique, qui n'est pas encore reconnue comme un problème de santé. Or, la santé, c'est le physique et le psychique ! C'est en reconnaissant mieux ces souffrances, en la traitant comme une pathologie à part entière, que nous pourrions prévenir les vagues de suicide », ajoute Mélodie Rassat.

Plus globalement, la psychiatrie en détresse

Mettre en place un numéro d'écoute, c'est un bon début. Mais quelle est la prise en charge derrière ? Les CMP (Centres médico-psychologiques) comme les urgences psychiatriques sont saturés, les cabinets libéraux ne désespèrent pas. Pour Mélodie Rassat, la cause est à chercher du côté des politiques publiques : « Pendant des années, on a non seulement négligé la santé mentale, mais on a détricoté la psychiatrie. C'est devenu le parent pauvre de la médecine. » Si des postes ont été promis par le président de la République à l'issue des Assises de la santé, ce n'est pas assez au regard du retard accumulé.

REMBOURSEMENT DES SÉANCES DE PSY

OUI, MAIS...

L'annonce a fait des remous à la suite des Assises de la santé mentale 2021 : le gouvernement a annoncé le remboursement de 8 séances avec un psychologue, à hauteur de 40 € pour la première et de 30 € pour les suivantes... Oui, mais à condition que les pys baissent le tarif de leur consultation en s'alignant sur le remboursement. Pour Mélodie Rassat, c'est impossible : « Aucun psy ne peut facturer une séance à 30 ou 40 €. Cela voudrait dire raccourcir la séance et ce n'est pas du tout approprié pour le patient. Tout cela est un effet d'annonce, l'instauration d'une médecine à deux vitesses, et une dévalorisation ainsi qu'un mépris total pour notre métier. » La question sous-jacente à ce « pansement sur une jambe de bois », c'est la problématique de la délégation des tâches : confier aux psychologues la quasi-totalité du soin mental est une solution palliative, qui occulte l'état de la psychiatrie en France. Cette dernière, sous-dotée depuis des années, connaît en plus une pénurie de psychiatres et de pédopsychiatres, qui laisse de côté les plus précaires.

À l'épreuve de la santé, les infirmières

L'hôpital public est malade et ses "petites mains", les infirmières et infirmiers, en sont, entre autres, les principales victimes. Entre sous-rémunération, fermetures de lits, surmenage, heures supplémentaires à foison, le métier ne fait plus rêver. Cette crise des vocations a pourtant des conséquences.

Épuisés, un nombre inédit d'infirmières et d'infirmiers ont jeté l'éponge. La cause ? Les conditions de travail, un métier qui n'est pas valorisé, le système hospitalier qui, à force de désirs de rentabilité, broie son personnel soignant. La crise sanitaire, provoquée par le Covid-19, a aggravé les choses.

Des chiffres en alerte rouge

D'après une étude de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publiée en mai 2018 (n° 1062), entre 2014 et 2040, les effectifs infirmiers en France devraient progresser de 53 % pour passer de 600 000 à 881 000. La cause principale : le vieillissement de la population. En 2040, 15 % de la population aura plus de 75 ans contre 9 % aujourd'hui.

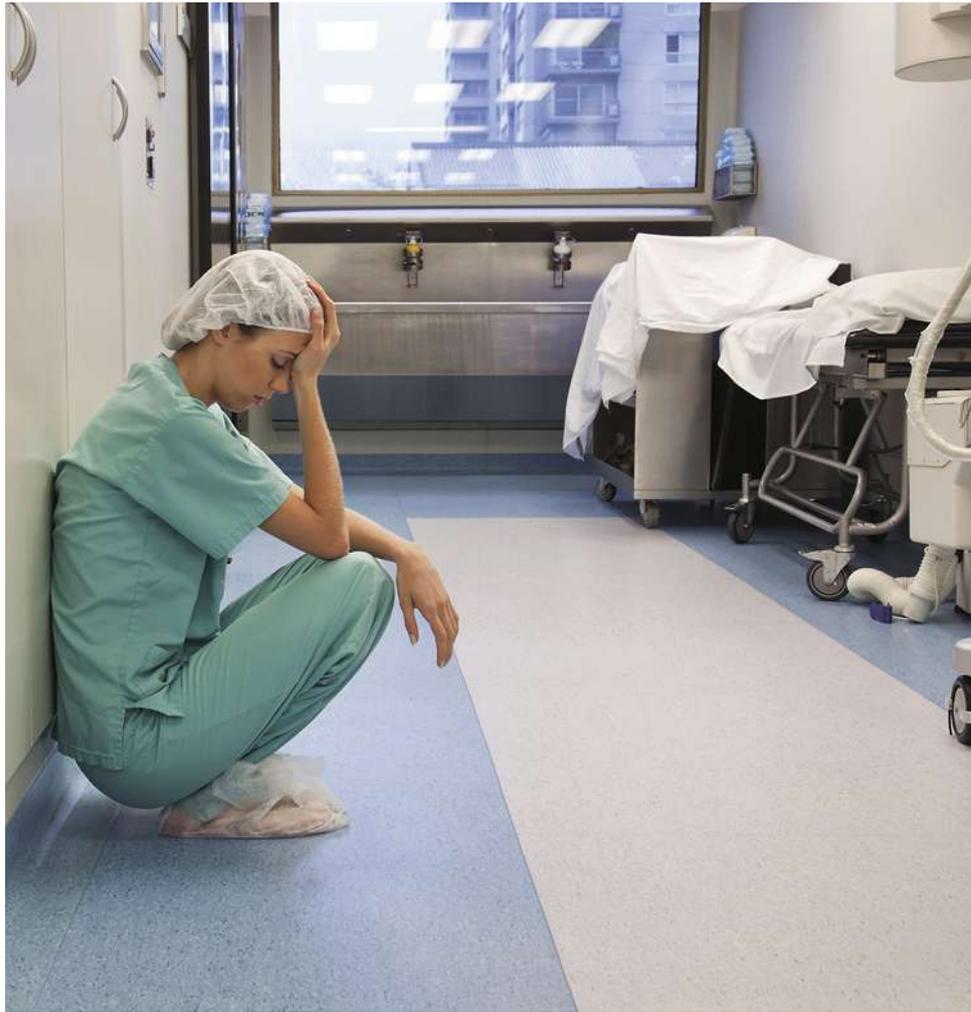
Mais les chiffres ne valent que s'ils sont affinés. En 15 ans, les salariés du secteur hospitalier public ont augmenté de 14 %. Les effectifs infirmiers ont progressé de 7,4 % alors que dans le secteur privé de la santé, ils augmentaient de 17,6 %. Plus 14 % en 15 ans, mais la part de progression des infirmiers et infirmières s'atténue en 2010, passant de + 1,6 % à + 0,3 %. Au 31 décembre 2017, on notait même pour la première fois un léger repli de moins 0,3 %.

Et tous les spécialistes, y compris Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique sur le Covid-19, s'accordent à dire qu'aujourd'hui en 2021, il n'y a jamais eu à l'hôpital autant de fermetures de lits et de démissions des personnels hospitaliers, notamment des infirmières. Le mouvement de recul des effectifs infirmiers constaté en 2017, s'est fortement accentué avec la crise sanitaire en 2020 et 2021.

Une crise des vocations liée au contexte de l'hôpital

Le métier d'infirmière fait toujours rêver, mais les conditions de travail et d'exercice de cette profession, surtout en secteur hospitalier public, effraient les personnels. Les études abondent sur la situation de stress et le moral en berne des personnels soignants dans le public : on découvre leur enfer personnel car leur voix porte de plus en plus.

Lors de la première vague de Covid, il y avait une infirmière pour 6 patients. Aujourd'hui au moment où s'amorce la cinquième vague, il y a une infir-



Selon le syndicat national des professionnels infirmiers, (SNPI)

**en septembre 2020,
34 000 postes
d'infirmières
étaient vacants.**

mière pour 8 patients. Sur les deux premières années du quinquennat d'Emmanuel Macron, 7 000 lits d'hôpitaux ont été fermés ; en 2020, en pleine crise de Covid-19, 5 700 lits ont été fermés. Officiellement, les lits sont fermés parce qu'il y a des transferts d'activité vers les EHPAD et un développement de la médecine ambulatoire avec d'avantage d'hospitalisation à domicile. Les avis varient sur les chiffres de fermeture mais ils ne sauraient masquer la tendance réelle à la fermeture de lits malgré la crise sanitaire. Et quand les vagues de COVID 19 se succèdent, on manque de lits notamment en réanimation, on retarde les soins pour les autres maladies, on met en danger la santé des assurés sociaux.

Un métier qui n'est pas valorisé

Les infirmières et infirmiers sont laminés, broyés. Dans leur entretien d'évaluation, leurs supérieurs hiérarchiques leurs reprochent de ne pas faire

assez et ne pas être assez performant. Hier, on les applaudissait à tout rompre tous les soirs à vingt heures, aujourd'hui on les ignore, on regarde ailleurs. Sait-on au moins que pour des journées de travail interminables, les salaires mensuels d'infirmier en hospitalisation publique ne dépassent pas 2 000 euros ?

Malgré le Ségur de la santé, la moyenne annuelle des salaires d'infirmiers est inférieure de 10 % à la moyenne européenne (source : SNPI). Les personnels soignants et non soignants en hospitalisation publique démissionnent parce qu'ils et elles culpabilisent.

Les infirmières refusent d'être complices des fossoyeurs de l'hospitalisation publique, elles craignent de ne plus être en capacité d'assurer leur mission de soignant. 180 000 IDE (infirmières diplômées d'État) ont démissionné. Parmi celles qui restent, 43 % ne savent pas si elles seront toujours infirmières dans 5 ans. Certaines changent de métier, d'autres postulent dans les établissements privés de santé ou les établissements sociaux-médicaux, notamment parce que les salaires y sont beaucoup plus élevés.

L'hôpital est malade, c'est sûr. Mais des rapports, des mauvaises langues, disent que cette situation de l'hospitalisation publique pourrait être voulue, afin de faciliter le développement et le suivi des soins dans les établissements privés et médico-sociaux...

Lutter contre l'isolement de nos aînés

L'isolement social existe à tout âge, mais nos aînés en sont les premières victimes.

En France en 2021, plus de 500 000 personnes âgées sont en situation de mort sociale et plus de 2 millions de personnes sont isolées. Comment expliquer ce bannissement de la société de nos aînés et quelles sont les solutions pour y remédier ?

Pour l'association Les Petites Frères des Pauvres, une personne isolée est une personne qui ne rencontre jamais physiquement un membre d'un réseau de sociabilité, que ce soit de la famille, des amis, des voisins, des acteurs associatifs.

Longtemps ignorés, les enjeux de la solitude de nos aînés sont pourtant d'actualité. Pour le Conseil économique, social et environnemental (CESE), « l'isolement est un fait social, qui s'inscrit dans une tendance générale qui met à l'épreuve le lien social ».

Quels sont les facteurs de l'isolement ?

En vieillissant, les occasions de perdre des relations se multiplient, tandis que celles d'en construire d'autres sont moins nombreuses. Les mécanismes de l'isolement social font interagir de nombreux facteurs. Certes, le vieillissement de la population fait augmenter de fait le nombre de personnes isolées. Mais la précarité et la perte d'autonomie dans une société où la vieillesse est dévalorisée enfoncent le clou. Pour la Fondation de la Croix-Rouge française : « *Le tissu social des personnes âgées s'appauvrit en particulier pour celles qui, par la perte de mobilité ou du fait de leur situation précaire, sont "assignées" dans leur quartier, dans leur rue, leur palier, voire leur appartement ou leur chambre.* »

Un isolement amplifié par la crise sanitaire

Le Covid-19 n'a pas eu que des conséquences sanitaires, elle a aussi eu un impact social important sur la vie des personnes âgées. La limitation des interactions sociales a précipité « *celles qui avaient déjà un tissu relationnel fragile dans un isolement intense* » (Baromètre solitude et isolement



Pendant et après les confinements, vos mutuelles s'engagent à travers de nombreuses actions pour rompre l'isolement des personnes âgées.

Du côté de la Mutuelle de France Unie, la Chaîne solidaire a permis à de nombreux aînés de recevoir un coup de téléphone des administrateurs de la mutuelle.

Cette dernière, avec l'Union des Mutuelles de France Mont-Blanc, travaille d'ailleurs à la mise en place d'un projet pour aider au maintien à domicile le plus longtemps possible des seniors, tout en n'étant pas seul. Du côté de Mutuale, le fonds de dotation Mutuale Solidarité a financé le réveillon solidaire de la ville de Blois, permettant à près de 200 personnes de rompre, le temps d'une soirée festive, l'isolement du quotidien.

2021). Ainsi, plus de 40 % des aînés n'ont presque pas vu d'amis en une année, et 28 % n'ont pas eu de contact avec leur famille.

Phénomène de désertification

Soumis à une exigence de rentabilité, les services publics qui maillaient le territoire disparaissent peu à peu, laissant le soin à la population de se déplacer, parfois loin, jusqu'à eux.

La pandémie a parachevé ce détricotage, rendant inaccessibles aux personnes isolées géographiquement et socialement ces services publics de proximité. De même, dans de nombreux territoires, notamment ruraux, la désertification médicale à l'œuvre fragilise encore l'isolement et la santé des personnes âgées.

Une exclusion du numérique

La digitalisation de notre environnement a laissé bon nombre de nos aînés sur le côté : 3,6 millions de personnes âgées sont exclues du numérique, particulièrement les personnes de plus de 80 ans et les plus précaires.

Si la crise de Covid-19 a accéléré les usages du numérique et si le numérique ne pourra jamais remplacer une rencontre réelle, il reste, pour Les Petites Frères des Pauvres, « *un outil précieux pour aider à maintenir le lien social* ».

L'importance des solidarités

Dans son rapport de 2017 (« *Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité* »), Jean-François Serres arrive à la conclusion que seules les solidarités peuvent endiguer durablement l'isolement : les solidarités dites "naturelles", soit la famille, les proches, les voisins ou encore les collègues, et les solidarités dites "organisées", soit les institutions, les associations ou encore les syndicats.



ISOLEMENT SOCIAL ET RENONCEMENT AUX SOINS : IL Y A UN LIEN

Publiée en juillet 2021, une étude de la DREES pointe le fait que les personnes isolées socialement renoncent davantage aux soins : plus les relations sociales sont bonnes, plus le risque de renoncer aux soins est réduit. On le sait, l'isolement social affecte l'état général de la personne, crée un contexte de vulnérabilité psychologique, et accélère la perte d'autonomie. Face à la désertification médicale, face à l'absence d'aide pour aller consulter, face à l'absence de lien, face à la précarité, l'isolement apparaît comme un facteur aggravant du renoncement aux soins.

Une affaire de consentement mutuel



Au cœur des débats féministes actuels, le consentement sexuel. Cette notion qui émerge dans les années 1980 est devenue aujourd'hui un enjeu de société et de santé publique, redéfinissant les rôles genrés d'une société éminemment patriarcale. Voici pourquoi le consentement est non seulement nécessaire, mais surtout obligatoire.

Dans le domaine sexuel, consentir, c'est avoir le choix de dire non, c'est être sujet de sa sexualité, c'est s'approprier sa sexualité. Consentir, c'est ne pas se laisser imposer le désir de l'autre. Consentir, c'est s'écouter et écouter son partenaire avec le respect de son individualité et de ses désirs. En résumé, le consentement sexuel se traduit par l'accord volontaire d'une personne à une autre personne.

Une question de conditionnement

Nous avons tous été baignés, depuis notre plus tendre enfance, dans une culture où le non-consentement des femmes est normalisé, voire glamourisé. Dans les films, les séries, les BD, la pornographie, les femmes résistent, disent "non", avant de céder à l'homme. C'est ce que l'on appelle la culture du viol : la virilité toxique pousse à outrepasser le consentement des femmes, qui se retrouvent transformées en objet, leur

conquête représentant une victoire, voire un trophée. Mais pourquoi les femmes cèdent sans consentir ? Par peur du conflit, par peur de la violence, par peur d'être considérées comme prudes ou allumeuses. Comment faire changer les choses ? Il est nécessaire de déconstruire cette virilité, toxique à la fois pour les femmes et pour les hommes, et d'accepter que les femmes expriment leurs désirs et se l'approprient. Il faut aussi responsabiliser les hommes.

Un consentement nécessaire et obligatoire

Selon une étude Ipsos datée de 2015, pour 21 % de la population française, les femmes peuvent prendre du plaisir à être forcées lors d'une relation sexuelle. Ce chiffre grimpe à 31 % chez les 18-24 ans. Effrayant ! Comme le rappellent les nombreuses campagnes de prévention des associations féministes : non, c'est non. Ne rien dire,

c'est non. Sans consentement, il y a agression sexuelle ou viol.

En 2019, 94 000 femmes majeures déclaraient avoir été victimes de viol ou de tentative de viol et 9 victimes sur 10 connaissaient leur agresseur. Et en cas d'absorption de drogue ou d'alcool, le consentement, de fait, n'existe pas.

De l'importance d'éduquer et de communiquer

Demander la permission n'est pas un signe de faiblesse ou une atteinte à la virilité. C'est au contraire agir avec respect de la partenaire et cela peut être très érotique. Le consentement explicite est nécessaire tout au long de l'interaction : à n'importe quel moment, alors qu'on a dit oui, on peut reprendre son consentement et dire non. Là, le rapport doit s'arrêter. Malheureusement, dans la réalité, les femmes doivent encore justifier leur non ou céder. Il est donc obligatoire d'écouter et d'entendre l'autre.

Au Québec, les écoliers apprennent le consentement à l'école, à partir de 5 ans. En France, la rareté des cours d'éducation à la sexualité (pourtant inscrite dans l'article L312-16 du code de l'éducation) conduit à maintenir les jeunes dans l'ignorance de leurs droits, car rappelons-le : mon corps, mon choix.

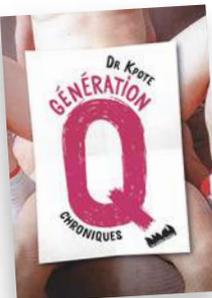
LA PILULE CONTRACEPTIVE DEVIENT GRATUITE POUR LES MOINS DE 25 ANS. OUI, MAIS...

Jusqu'ici gratuite pour les moins de 18 ans, le gouvernement a étendu la gratuité de la pilule contraceptive aux femmes de moins de 25 ans. Une excellente nouvelle pour les uns, qui palliera certainement le recul de contraception des jeunes femmes, mais le marqueur de faire perdurer la « charge contraceptive » portée exclusivement par les femmes. Il existe pourtant quelques solutions contraceptives à destination des hommes : anneaux, slips chauffants, vasectomie... mais elles se heurtent à un obstacle sociétal majeur : la peur d'une remise en cause de leur virilité. Si l'accès à la contraception a longtemps été une lutte féministe, il est grand temps de partager cette charge financière et mentale dans le couple.

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE :

Génération Q

Dr Kpote / Éditions La Ville Brûle – 2018



Animateur de prévention, le Dr Kpote intervient dans les établissements scolaires d'Île-de-France pour parler aux ados de consentement, de sexisme, de culture du viol... Dans ce livre, sans jamais juger, il raconte son quotidien avec les jeunes de la génération Q éduqués au porno.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

La décroissance est-elle la solution ?

Pour certains écologistes et scientifiques, la seule solution pour protéger l'environnement et la santé humaine serait la décroissance. Mais celle-ci est-elle compatible avec nos sociétés et nos modes de vie ? Quel avenir pour la planète si nous ne luttons pas pour la planète et les humains ?

S'il y a une certitude que nous pouvons avoir, c'est qu'il est impossible de continuer à vivre comme nous le faisons aujourd'hui. La croissance, et son dérivé le PIB, si chers aux États, est dans le viseur. Pour Camille Étienne, activiste pour la justice sociale et climatique, il s'agit « de ralentir cette course effrénée à la croissance. Car, pour quelques points de croissance, ce sont les forêts, les océans, la biodiversité, qui sont vidés de leur vie ».



La catastrophe climatique à venir

Pour le secrétaire général de l'ONU Antoine Guterres, nous allons vers « une catastrophe climatique ». Tous les voyants sont au rouge, les catastrophes climatiques s'enchaînent, de plus en plus fréquentes et de plus en plus meurtrières. En cause : le réchauffement climatique. Au point que l'on parle désormais de « menace existentielle pour la planète ».

Qui sont responsables ? Antoine Guterres apporte un élément de réponse, en soulignant la « responsabilité particulière des pays du G20 » dans la situation environnementale que nous connaissons actuellement.

La croissance à tout prix

Cent vingt États ont signé un accord pour réduire la production d'énergies fossiles (charbon, pétrole,

gaz), énergies les plus carbonées. Dans le même temps, leurs chefs continuent à rechercher la croissance à tout prix, leurs citoyens sont constamment incités à acquérir du superflu, animés par un sentiment permanent de manque.

C'est là le double langage des États : apparaître comme de bons samaritains du climat en signant des accords, en participant aux différentes COP, mais ne jamais respecter leurs engagements envers la planète et ses habitants.

Alors que la pandémie et les confinements avaient fait baisser les émissions de CO₂ de 5,4 %, avec la reprise économique de 2020, les rejets de CO₂ ont augmenté de 4,8 %. Les États continuent à investir dans les énergies fossiles, à détruire de la biodiversité pour laisser des multinationales produire toujours plus.

La planète en déficit écologique

Le déficit écologique, c'est lorsque l'empreinte écologique de la population dépasse la biocapacité. Il en ressort un jour du dépassement, c'est-à-dire le jour à partir duquel l'humanité a consommé plus de ressources naturelles que la planète ne peut en produire en une année. En 2021, cette date était le 29 juillet. En 1970, c'était le 29 décembre.

Pour certains, ce calcul sous-estime notre surutilisation des ressources de la planète. Il faut dire que nous consommons trois fois plus qu'il y a 60 ans... Non seulement la croissance se fait au détriment de la planète, mais elle se fait également au détriment de l'humain.

De l'importance de la lutte sociale et environnementale

Depuis bien des années, on parle de croissance verte, de transition écologique ou encore de développement durable, qui signifient rester dans un système où la croissance est reine. Il est temps d'aller plus loin. Il ne s'agit pas non plus, à notre échelle individuelle, de faire des gestes, mais de transformer durablement une société qui vit à crédit sur le dos de la planète. Il ne s'agit pas d'arrêter de consommer, mais de penser la vie autrement qu'à l'aune de la consommation et du capitalisme.

Pour le fondateur de l'ONG Climat et justice sociale Daniel Tanuro, « il faut consommer moins, produire moins, transporter moins. Cette redéfinition doit se traduire dans la réduction massive du temps de travail ». Il ajoute : « Une société qui reprendrait la maîtrise écologique de la production pour définir ses besoins reprendrait aussi la maîtrise du temps social. » En bref, une société où l'humain et la terre ne seraient pas au service de l'économie, mais bien le contraire !

L'ÉPINEUSE QUESTION DES ÉNERGIES

Dans absolument tous les pans de notre vie, nous avons besoin d'énergie. Au niveau mondial, les énergies fossiles représentent 80 % de l'approvisionnement total et les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Mexique, la Russie et les pays du Moyen-Orient sont leaders dans la production et la revente d'énergies fossiles. En France, les sources d'énergie sont multiples : l'énergie nucléaire représente 40 % des sources d'énergie, le pétrole, le gaz et le charbon, 48 % et les énergies renouvelables, 12 %*. Ces dernières tendent à être développées à l'avenir. C'est ce que désire le gouvernement, en produisant jusqu'à 20 % d'énergies vertes.

Mais attention à la face cachée de ces énergies, qui dépendent, elles aussi, de ressources naturelles non renouvelables : les métaux rares (dysprosium et néodyme pour les éoliennes et batteries de voitures, lithium pour les téléphones, cobalt, graphite, cuivre, palladium...) dont l'exploitation est lointaine, difficile, polluante et particulièrement productrice de CO₂. Reste l'énergie nucléaire, non polluante et non carbonée, dont la France est leader avec 25 centrales. Mais se pose alors la question du traitement de ses déchets, pour lesquels il n'existe à ce jour aucune solution satisfaisante.

* Source : SDES, Bilan énergétique de la France

La Mutuelle d'Assurance Solidaire (MAS), présente à travers ses produits d'assurances habitation, automobile, scolaire et juridique, auprès d'une trentaine de mutuelles partenaires, doit renouveler cette année ses délégués à l'assemblée générale.

mutuelle
D'ASSURANCE SOLIDAIRE



NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DÉCIDER À VOTRE PLACE SOYEZ ACTEUR DE VOTRE MUTUELLE

L'assemblée générale est souveraine pour prendre toutes les décisions stratégiques de la société.

Ces décisions sont de deux ordres :

- D'une part, elles concernent des impératifs techniques et juridiques relatifs aux statuts, aux comptes, aux garanties et aux tarifs, ainsi qu'à la structuration de la gestion de la Mutuelle.
- D'autre part, l'assemblée générale définit les orientations politiques de la société.

Elus pour trois ans, les délégués auront à :

- Suivre l'évolution de la structuration des mutuelles et de notre groupe mutualiste "de la MAS et son environnement",
- Décider de la mise en conformité nécessaire face aux évolutions réglementaires.

Pour être en mesure d'agir sur votre environnement, devenez un acteur de la vie collective. Vous le pouvez en assistant à minima à l'assemblée générale statutaire annuelle, où votre présence sera essentielle, ou en vous investissant plus, si vous le souhaitez, au sein du conseil d'administration. Ainsi, quel que soit le niveau de votre investissement, par votre engagement, vous contribuerez à la vie démocratique de la MAS.

MAS Renouvellement des délégué(e)s pour 2022 - Coupon réponse à retourner avant le 13 février 2022

Mutuelle d'Assurance Solidaire - Secrétariat de direction - 39 rue du Jourdil - 74960 CRAN-GEVRIER

Tél. : 04 50 08 38 64 – Fax : 04 50 57 98 02 – e-mail : c.grojsman@mutuelles-entis.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____ @ _____

Candidature pour être : Délégué(e)

Date : _____ Signature : _____

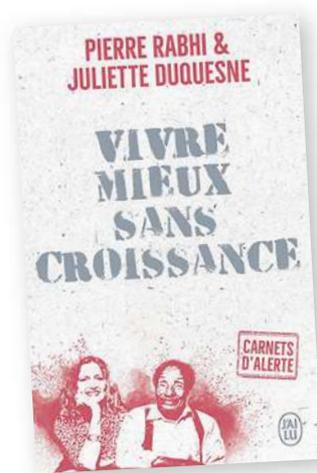
Corps, amour, sexualité Les 100 questions que vos enfants vont vous poser Charline Vermont Éditions Albin Michel / 2021 / 15,90€

Les parents appréhendent toujours le moment où leurs enfants leur poseront des questions sur l'amour et la sexualité. À travers 100 questions les plus fréquemment posées, la formatrice en santé sexuelle Charline Vermont répond pour créer un espace d'échange et de bienveillance, pour aider les enfants à être bien informés, respectueux et bénéficier d'une éducation positive à la sexualité.



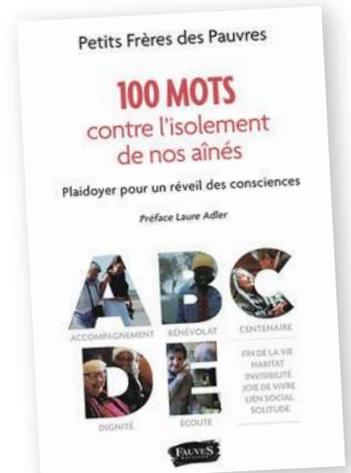
Vivre mieux sans croissance Pierre Rabhi et Juliette Duquesne Éditions Presses Chatelet / 2019 / 15€

Pourquoi la croissance est-elle devenue la pierre angulaire de notre société ? À l'heure où le monde bascule dans un péril climatique irréversible, où les inégalités s'aggravent, peut-on se passer de la croissance ? Pour Pierre Rabhi et Juliette Duquesne, point de transition écologique sans changement radical de notre système. Cette "sobriété heureuse", chère à l'agroécologiste, permettrait non seulement de réduire les inégalités mais aussi de préserver notre environnement.



100 mots contre l'isolement de nos aînés Petites Frères des Pauvres Éditions Fauves / 2021 / 15€

En France, aujourd'hui, une personne sur 4 souffre d'isolement. La crise sanitaire a mis en lumière la solitude des personnes âgées, dont 300 000 sont en état de "mort sociale". Sous forme d'abécédaire, l'ouvrage répond à la question de l'isolement de nos aînés, en réaffirmant son engagement dans la lutte contre la solitude des personnes âgées, pour une société solidaire et bienveillante.



Kiosque

Du 17/01/2022 au 28/02/2022

PROTÉGEZ-VOUS ET VOS PROCHES

DÈS 3€/MOIS

Garanties
Prévoyance
**2 mois
offerts***



ACCIDENT | HOSPITALISATION | DÉCÈS | OBSÈQUES
Votre mutuelle à vos côtés pour établir votre contrat de prévoyance.

Communication 2022 - Voir conditions auprès de votre conseiller en agence. Illustration : Freepik. Document non contractuel.

JEU CONCOURS BONNE SANTÉ MUTUALISTE N°96

GAGNEZ UNE SMARTBOX BIEN-ÊTRE EN RÉPONDANT À CES 5 QUESTIONS :

Avez-vous bien lu votre magazine ?

Répondez à ce questionnaire pour le vérifier.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses vous fera peut-être gagner une smartbox bien-être !

1) Qu'est-ce que la BPCO ?

- Une maladie respiratoire évolutive
- Une conférence pour le climat qui s'est tenue en 2021
- Un procédé de fabrication d'énergies vertes

2) Combien de personnes âgées sont actuellement exclues du numérique ?

- 2,6 millions
- 3,1 millions
- 3,6 millions

3) Quand a eu lieu le jour du dépassement en 2021 ?

- Le 14 septembre
- Le 18 août
- Le 29 juillet

4) Quel est l'écart de salaire entre les infirmières françaises et européennes ?

- 10 %
- 8 %
- 6 %

5) Quel Code oblige les établissements scolaires à organiser des cours d'éducation sexuelle ?

- Le Code de la Mutualité
- Le Code de l'éducation
- Le Code du travail

Pour participer, retournez le coupon avant le 28 février 2022 inclus à l'adresse suivante :

Jeu concours Bonne Santé Mutualiste Groupe Entis Mutuelles,
39, rue du Jourdil Cran-Gevrier CS 59029 - 74991 Annecy Cedex 9

Mutuelle : _____

Numéro d'adhérent : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____